



Université Abderrahmane Mira Bejaia.

**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion**

Département des Sciences Commerciales

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales

Option : Finance et Commerce International

Thème :

**La gestion du risque de change dans le secteur agro-alimentaire
Cas de quelques entreprises de l'industrie agro-alimentaire de la
wilaya de Bejaia**

Réalisé par :

Melle YAHIA CHERIF Hassiba

Melle TAHROUST Sabrina

Encadré par :

Mr GOUDJIL Slimane

Membre du jury :

Président :

Examineur :

Encadreur : Mr GOUDJIL Slimane

Année universitaire : 2015/2016

REMERCEMENTS

*N*ous remercions d'abord Dieu le tout puissant de nous avoir donné la force et la volonté pour réaliser notre travail.

*N*ous tenons à remercier notre promoteur, monsieur **GOUDJILSLIMANE**, pour son dévouement à la réalisation de ce travail, en nous apportant les conseils et les orientations les plus utiles à son élaboration.

*N*ous exprimons également nos vifs remerciements pour notre encadreur au sein de l'entreprise CEVITAL, en l'occurrence monsieur **ALLALEKHALED**, à qui nous voudrions lui témoigner notre gratitude pour sa disponibilité, son aide précieux et pour tous ses conseils judicieux formulés au cours de nos entretiens.

Egalement, nous tenons à adresser nos profonds remerciements aux membres du personnel de CEVITAL en particulier Mr **HEJAJ.B.**

*N*os remerciements s'adressent également à l'ensemble des enseignants qui ont contribué à notre formation ; qu'ils retrouvent à travers ces lignes l'expression de nos grandes reconnaissances.

*N*ous manifestons notre parfaite gratitude à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Sabrina et Hassiba.

Dédicaces

Je souhaite de tout mon cœur, avec l'aide de dieu tout puissant que ce mémoire soit a la hauteur

Je dédie ce modeste travaille a mes très cher parent ;

Merci pour votre bonne éducation et vos sacrifices et j'espéré être a la hauteur de vos souhaits

A ma mère : aucune dédicace ne serait exprimé l'affection et le respect que j'éprouve envers toi

A mon père : puisse ce modeste travail consiste une légère compensation pour tous les nobles sacrifices que tu tés imposé pour assurer mon éducation

A mes chers frère : Belkacem , Aissa, Rayan

A ma chers sœur : Sonia, Liza, Fouzia

Ames très chers grand parent

à mes oncles, à mes tentes

A toute la famille Yahai cherife et Bounia

A mes très chers amis (es) : Katia, Maya, Sadika, Salima.

Et à tous ceux qui q m'ont aidés, encouragé, conseillé

Et tous ceux que j'aime

Et ma binôme Sabrina et tous sa famille

Amon promoteur Mr Goudjil Slimane

Dédicaces

Je rends grâce, à mon Dieu de m'avoir donné la force, la volonté la sagesse d'être patiente
dans mes études

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents :

Merci pour votre bonne éducation et vos sacrifices j'espère être à la hauteur de vos souhaits

A ma mère : aucune dédicace ne serait exprimé l'affection et le respect que j'éprouve envers
toi.

A mon père : puisse ce modeste travail consiste une légère compensation pour tous les nobles
sacrifices que tu t'es imposé pour assurer mon éducation.

A mes chers frères : Nacer, Toufik, Hilal et Abd Rahman.

A mes très chers grands parents, à mes oncles, à mes tantes.

A toute la famille Tahroust ,

A mes très chers amis (es) : Katia, Maya,

Et à tous ceux qui m'ont aidés, encouragé, conseillé.

Et tous ceux que j'aime.

Et ma binôme Hassiba et toute sa famille.

A mon promoteur Mr Goudjil Slimane.

SABRINA.

.

La liste des Abréviations

Liste des abréviations

Observation	Signification
AI	Agro-Industrie
CA	Chiffre D'affaires
FAO	L'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
IAA	Industrie Agro-alimentaire
NTIC	Nouvelle Technologie D'information et de Communication
PIB	Production International Brute
PME	Petite Moyen entreprise
SAA	Système Agroalimentaire
SPA	Société par action
SARL	Société A responsable limité

Liste Des Tableaux

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Numéro du tableau	Désignation	Numéro de page
Tableau n°1	Les principaux groupes dans l'industrie agroalimentaire dans le monde(2012)	11
Tableau n°2	Les principaux groupes agroalimentaires en Afrique	12
Tableau n°3	Evolution annuelle des exportations de la filière agro-alimentaire	17
Tableau n°4	Evolution annuelle des importations de la filière agro-alimentaire	19
Tableau n°5	Evolution de la monnaie par rapport à la monnaie locale dans les opérations d'import et export	31
Tableau n°6	les avantages et les inconvénients de swap	32
Tableau n°7	les avantages et les inconvénients de facturation en monnaie nationale	33
Tableau n°8	les avantages et les inconvénients de facturation en de devise	34
Tableau n°9	Les caractéristiques générales des entreprises enquêtées	40
Tableau n°10	Les origines de première exportation des entreprises enquêtées	41
Tableau n°11	Les stratégies d'exportation suivie par les entreprises enquêtées	42
Tableau n°12	Les produits estimés à la demande du marché étranger	43
Tableau n°13	La destination des différents produits exportés produits exportés	45
Tableau n°14	L'existence d'un risque de change dans les entreprises enquêtées	46
Tableau n°15	Les risques auxquels l'entreprise enquêtée est souvent exposée	47
Tableau n°16	L'origine de l'apparition du risque de change au niveau des entreprises enquêtées	49
Tableau n°17	Les capacités de production des unités de CEVITAL agro-industrie (2008	54
Tableau n°18	les principaux concurrents de Cevital	54
Tableau n°19	Etat du rapatriement des fonds issus de l'exportation du sucre blanc par CEVITAL	57

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des figures

Liste des figures

Numéro de figure	Désignation	Numéro de page
Figure n°1	la complexité d'un système agroalimentaire	6
Figure n°2	part de l'IAA dans la production nationale en 2015	17
Figure n°3	Evolution annuelle des exportations de la filière agro-alimentaire	18
Figure n°4	Evolutions importations nationales des produits agro-alimentaires	19
Figure n°5	Le taux des entreprises concernant les stratégies d'exportations directes	42
Figure n°6	Le taux des produits estimés à la demande du marché étranger	44
Figure n°7	Le taux de l'existence de risque de change au niveau des entreprises enquêtées	46
Figure n°8	Le taux de la nature des risques au sein des entreprises enquêtées	48

SOMMAIRE

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Introduction générale.....04

Chapitre1 : l'industrie agroalimentaire.....04

Section1 : Généralités et caractéristiques de l'industrie agroalimentaire.....04

Section 2 : les enjeux majeurs du développement du secteur de l'industrie agroalimentaire....10

Section 03 : L'évolution de la filière agroalimentaire en Algérie.....16

Chapitre 2 : le secteur agroalimentaire et le risque de change.....21

Section 1 : Les risques liés au Commerce International21

Section 2 : L'identification et les techniques de la gestion du risque de change dans le secteur agroalimentaire.....26

Chapitre 3 : le risque de change et ses techniques de couverture de couverture : Cas de quelques entreprises de l'industrie agro-alimentaires de la wilaya de Bejaia.....37

Section 1 : La démarche méthodologique de l'enquête.....37

Section 2 : présentation et analyse des résultats de l'enquête auprès des entreprises.....39

Section 3 : la pratique de la gestion de risque de change au sein de l'entreprise CAVITAL de Bejaia52

Conclusion générale.....61

Bibliographie

Table des matières

Annexe

Introduction générale

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le secteur agroalimentaire est celui autour duquel se cristallisent les enjeux de la sécurité alimentaire de la population. A l'instar des autres secteurs stratégiques tel que le secteur économiques, le domaine alimentaire en Algérie a longtemps été l'apanage de l'Etat qui a mis en place un système qualifié d'agro-importateur. L'adoption de telle politique n'a été rendu possible que grâce à l'aisance financière qui provenait de la rente pétrolière.

Dans ce secteur, l'industrie agro-alimentaire occupe une place prépondérante. Elle est l'ensemble des activités industrielles qui transforme des matières premières issues de l'agriculture ou de l'élevage ou de la pêche en produits alimentaires destinés essentiellement à la consommation. Ce secteur d'activité possède sa propre économie, qui regroupe les activités de conceptions, de production et de commercialisation de produit alimentaire issue de l'agriculture.

L'Algérie est aujourd'hui le premier importateur africain de denrées alimentaires avec 75% de ces besoins assurés par les importations¹. L'insuffisance de la production agricole nationale couplée à une demande massive et croissante de produits agroalimentaires fait de l'Algérie un pays structurellement importateur. Selon les chiffres des douanes algériennes, les importations de produits alimentaires s'élèvent à 7,319 milliards de dollars pour les 9 premiers mois de 2013, équivalent à une hausse de 11,45 % par rapport à la même période de 2012. Dans cette optique, l'Algérie a mis en place plusieurs dispositifs visant à développer l'industrie agroalimentaire (deuxième industrie du pays après celle de l'énergie), tel que le plan national d'appui aux industries agroalimentaire.

La production nationale de l'industrie agroalimentaire(IAA) en l'Algérie est, en fait, orientée vers le marché local et totalement déconnectée du marché extérieur. Elle est marquée par un faible degré d'intégration vertical en amont et en aval et une absence d'intégration des méthodes moderne d'organisation et de management. En outre, les intrants utilisés par les entreprises sont les matières premières importées, ce qui exerce une pression sur leur

¹ L'article sur « L'Algérie : premier importateur africain de denrées alimentaires ,75% de ses besoins assurés par les importations » <http://www.liberte-algerie.com/actualite/lalgerie-est-le-premier-importateur-africain-de-denrees-alimentaires>

Introduction générale

dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs pour les approvisionnements. Ceci les rend vulnérables sur le plan commerciale mais également monétaire.

Toute entreprise qui exerce une activité d'importation et d'exportation de biens et services, ou plus généralement, toute relation économique avec le reste du monde se heurte immédiatement au problème de change, car l'entreprise ne connaît pas à l'avance la contrepartie en monnaie de ses entrées ou sortie de devises du a une volatilité de cours des devises sur le marché de change. Cette variation du cours peut en effet être stable, favorable ou défavorable pour les parties engagées. Les opérations de l'import/export comportent généralement des délais de paiement ou de règlement durant lesquels des variations de change peuvent affecter plus en moins le montant de la commande une fois converti en monnaie nationale. Pour cela la gestion de risque de change nécessite une étude préalable, une bonne connaissance de fonctionnement du marché mais égalent une culture économique qui permet d'analyser de manière prévisionnelle des fluctuations des cours de change. La gestion de risque de change répond à des techniques et des instruments de plus en plus complexes qui conduisent à la conception et la mise en place d'instruments financiers classiques².

Aujourd'hui, l'économie algérienne est caractérisée par une politique de change trop stricte, ce qui fait exploser le marché parallèle, mais aussi par une monnaie nationale qui ne cesse de perdre de sa valeur. Face à cette situation, l'entreprise agro-alimentaire est contrainte de mettre en place une stratégie qui lui permet de gérer les risques inhérents aux fluctuations des cours de change.

Dans cette optique, notre étude vise à répondre à la problématique suivante :

Face à l'incertitude qui caractérise le marché des devises, comment les entreprises du secteur agro-alimentaire établies en Algérie font face au risque de change ?

De cette problématique découlent des questions subsidiaires auxquelles nous tenterons de répondre tout au long de ce travail:

- Quelles sont les caractéristiques du secteur agro-alimentaire algérien ?
- Qu'elle est la situation du marché de change de la monnaie nationale ?

Les hypothèses de travail que nous avons posées pour notre recherche sont les suivantes :

H1 : favoriser un partenariat commercial avec les pays à devises stables

² BENDROUCHA, A ; « gestion du risque de change » ,2eme EDITION ED : COGEFOS ,2003

Introduction générale

H2 : Les échéances entre la date de conclusion du contrat et celle de rapatriement des fonds contribue à augmenter le risque de change.

Notre démarche pour mener à terme cette recherche s'appuie sur la méthodologie qui consiste d'un coté en une recherche bibliographique sur les aspects théoriques en relation directe ou indirecte avec le secteur agroalimentaire ; et d'autre part, en une enquête et un stage auprès d'une entreprise, en l'occurrence CEVITAL, qui exerce ses activités à l'international et où nous avons constaté comment celle-ci subit et gère dans la pratique le risque de change.

Pour ce qui est du plan, nous avons jugé judicieux de structurer notre travail comme suit :

- Le premier chapitre portera, dans le premier temps, sur les généralités à propos du secteur agroalimentaire, où nous tenterons de définir certains concepts s'y attachant ; et dans un deuxième temps, à présenter les acteurs et les enjeux liés au secteur de L'IAA au niveau mondial, africain et à l'échelle national.
- Le deuxième chapitre traitera, dans une première section, des différents risques liés au commerce international ; et dans une seconde section, de l'identification et de la gestion du risque de change dans le secteur agro-alimentaire.
- Le troisième chapitre sera consacré pour notre étude de terrain, où nous présenterons dans une première section la démarche méthodologique de l'enquête ; et dans une seconde section présentation et analyse des résultats de l'enquête ; et on termine par la pratique de la gestion de risque de change au sein de l'entreprise CEVITAL de la wilaya de Bejaia

Chapitre I

« L'industrie agroalimentaire »

Introduction

L'agriculture et l'industrie ont toujours considérées comme deux secteurs radicalement distincts, qu'il s'agisse de leurs caractéristiques ou de leur rôle dans la croissance économique. L'agriculture a été précurseur du développement et celui-ci était jugé au degré d'industrialisation atteint par les pays. La croissance n'était autre chose que le passage plus au moins graduel d'une économie agricole à une économie industrielle, financée par le produit de l'agriculture.

L'industrie agroalimentaire occupe une place privilégiée dans le processus de libéralisation et de mise à niveau de l'économie. Les entreprises agroalimentaires sont sans cesse obligées d'entreprendre des efforts importants pour faire face aux multiples contraintes qui les caractérisent et répondre, d'une manière efficace, aux changements rapide de l'environnement national et international.

Dans ce chapitre, nous allons présenter dans la première section quelques généralités et caractéristiques des industries agroalimentaires que nous avons jugées utiles ; la deuxième section traite des enjeux et développement du secteur de l'industrie agroalimentaire de manière générale, puis du secteur agroalimentaire dans le monde et en Afrique.

Enfin, nous nous intéressons au cas de l'industrie agroalimentaire en Algérie pour laquelle nous consacrerons la dernière section.

Section 1 : Généralités et caractéristiques de l'industrie agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire est un secteur d'activité correspondant des entreprises qui participent à la production de produits alimentaires.

1.1. Généralités et caractéristiques de l'industrie agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire est caractérisé par sa propre économie qui regroupe les activités de conception, de production et de commercialisation des produits alimentaires issus de l'agriculture ¹

De façon générale, le secteur de l'agroalimentaire peut ainsi être défini en deux sous-ensembles :

L'industrie agroalimentaire qui transforme des produits vivants élevés, des plantes et fruits cultivés en produits alimentaires finis, prêts à la consommation. Très hétérogène, ce secteur

¹BOURMADA Noureddine « contribution au management des risque dans certains secteurs d'activité en Algérie » 2013

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

recouvre plusieurs familles d'activités, elles-mêmes subdivisées en de nombreux domaines. Trois activités sont qualifiées d'artisanales : la charcuterie, la boulangerie-pâtisserie et la pâtisserie. Il existe aussi des filières beaucoup plus concentrées et automatisées telles que la sucrerie, la brasserie, l'huilerie, l'industrie laitière, la meunerie et les boissons.

L'agriculture qui élève les produits vivants, cultive les plantes et fruits, et les fournit à l'industrie agroalimentaire.

1.1.1. Le système agroalimentaire (SA)

Un Système agroalimentaire est considéré d'une part comme l'ensemble des flux de biens et services concourant à la satisfaction des besoins alimentaires d'un groupe de consommateur dans un espace géographique donné (région, Etat, entité supra- nationale, etc.) ; d'autre part, comme un réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organisations publiques, consommateur)

La finalité de tout SA est de rendre les aliments plus conformes aux désirs et souhaits des consommateurs. En plus de conformité, il faut ajouter l'accessibilité qui s'exprime à travers des prix acceptables. Le système agroalimentaire a un double rôle par rapport au niveau de développement des pays.²

1.1.1.2. Le SAA simple

Il concerne particulièrement les industries alimentaires qui produisent des biens alimentaires peu transformés et qui ont un circuit de commercialisation et de distribution

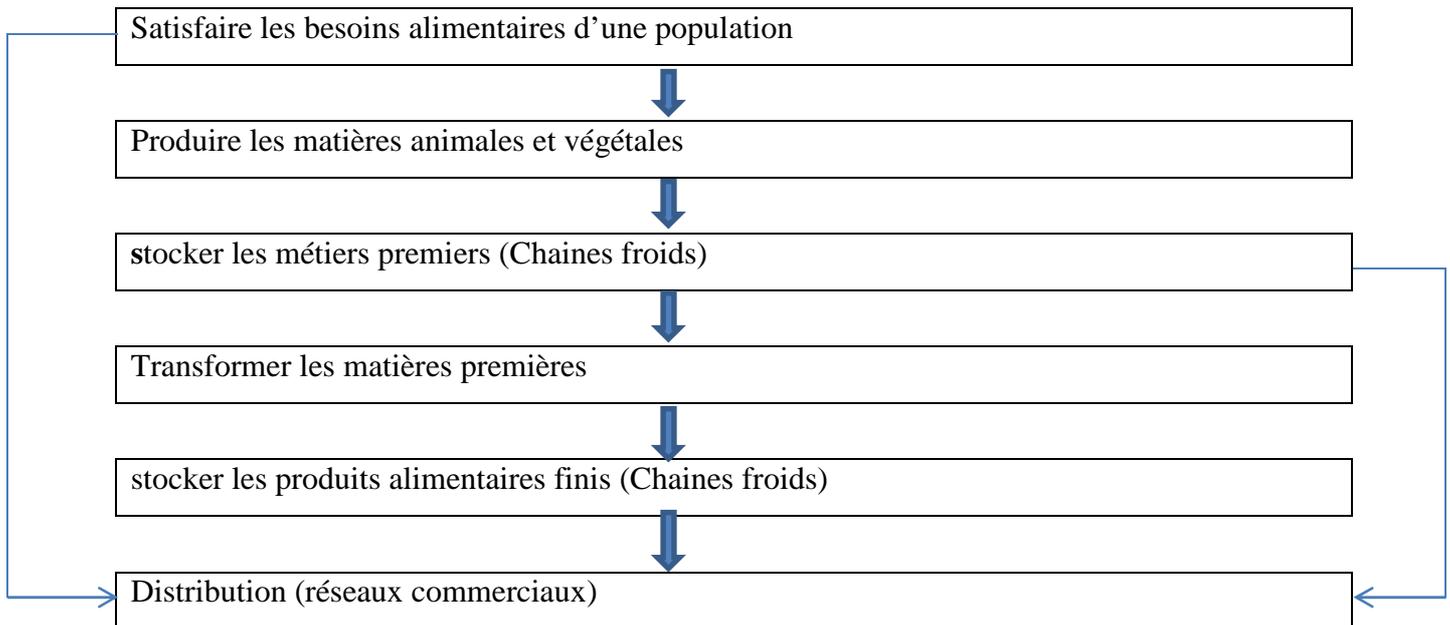
1.1.1.3. Le SAA complexe

Le SAA concerne toutes les entreprises agroalimentaires qui transforment les produits alimentaires par les biais des techniques industrielles traditionnelles ou sophistiquées.

²BOUCHATATA T,B ; « Analyses des Agrosystèmes en zone tellienne et conception d'une base des données, Mascara, Algérie », série « master of science » 2006

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

Figure1 : la complexité d'un système agroalimentaire



Source : M MOUSSI « Analyses des dynamiques des industries agro-alimentaire cas de la wilaya de Bejaia thèse de magistère, université, de Bejaia 2005 p. 20 »

1.1.2.L'économie agro-alimentaire

L'économie agro-alimentaire est une branche des sciences économiques qui s'est développée à la fin des années 1950 à partir des travaux de Goldberg et Davis (1957) de l'université de Harvard. Ces auteurs, en rupture avec l'économie rurale classique centrée sur l'exploitation agricole, ont montrés que la dynamique du secteur agricole ne pouvait être comprise qu'à travers une analyse englobant l'ensemble des activités en amont et en aval de l'agriculture.³

1.1.3. L'industrie agro-alimentaire (IAA)

L'industrie agro-alimentaire est un secteur important, par son poids en termes socioéconomiques, et par ses effets d'entraînement. Il est maintenant admis que c'est l'aval qui est la locomotive du développement du secteur agricole, rôle que l'industrie de transformation devra pouvoir assumer pour la promotion, la réhabilitation et le développement des activités agricoles.⁴

De façon générale, les industries agro-alimentaires réalisent essentiellement une activité de transformation de produits de l'agriculture et de la pêche en aliments et boissons pour l'homme ou l'animal. Elles sont donc situées, dans la chaîne de valeur, entre des producteurs ou des

³MALASI,L ;GHERSI,G ; « initiationà l'économie agro-alimentaire » , hatier,1992,p.11

⁴OUAHIA ,MOUSSA ; « Analyse de la dynamique des industries agro-industries, cas de la wilaya de Bejaia », thèse de magistère, université, de Bejaia 2005

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

importateurs de matières premières agricoles et des réseaux de distribution qui alimentent le marché de consommation finale. Traditionnellement, elles se concentrent sur les intrants agricoles (c'est-à-dire les fournitures comme la machinerie agricole, les aliments, du bétail, les pesticides) et les autres services (par exemple les institutions financières).⁵

✓ **Les caractéristiques des procédés l'industrie agro-alimentaire en Algérie**

Les caractéristiques du secteur agro-alimentaire peuvent être résumées de la manière suivante :

- Les industries agro-alimentaires sont déconnectées de l'amont Agricole et encore trop peu présentes, particulièrement dans les territoires ruraux.
- Elles intègrent trop faiblement les productions nationales et sont fortement dépendantes de l'importation de matières premières et de la grande majorité des intrants.
- Les industries agro-alimentaires sont orientées vers le marché local et totalement déconnectées du marché extérieur. Elles sont marquées par un faible degré d'intégration verticale en amont et en aval.
- L'absence d'intégration des méthodes modernes d'organisation et de management ;
- Les industries agro-alimentaires jouent présentement un rôle primordial dans le système alimentaire du pays mais ne participent que marginalement à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays ;
- Une faible compétitivité.
- Absence de régulation du marché.
- faiblesse des organisations professionnelles.

✓ **Les contraintes de l'industrie agroalimentaire**

Par ailleurs, certaines contraintes agissent pour rendre difficiles de réalisation de ces objectifs

- Origine des matières premières, variabilité biologique, diversité les intrants ;
- Consommateur, distribution, logistique, réglementation ;
- Hygiène, complexité des procédés, environnement.

1.1.4. Les agro-industries (AI)

L'agro-alimentaire est la partie du secteur manufacturier qui transforme les intrants (les matières premières en provenance de l'agriculture en sens large ou la foresterie et la pêche.

⁵ARUF SALAH-EDDINE, ZGAKAMEL ; « Industrie agro-alimentaire et dépendance envers les approvisionnements extérieurs : le cas de l'Algérie », stratégie et rupture l'industrie oléicole, office de publication universitaires

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

Une grande partie de la production agricole subit une transformation plus ou moins poussée entre la récolte et l'utilisation finale. Les industries utilisant comme matières premières des produits de l'agriculture, de la pêche ou des forêts sont extrêmement variées, depuis les activités étroitement liées à la récolte ou destinées à assurer la conservation des produits par des méthodes les plus simples (telles que le séchage au soleil) jusqu'à la production d'articles très élaborés au moyen de méthodes modernes à forte intensité de capital comme les textiles, la pâte et le papier.

Les industries alimentaires sont beaucoup plus homogènes et faciles à classer que les autres. Leurs produits ayant la même utilisation finale. La plupart des techniques de conservation sont utilisées de façon pratiquement identique pour une grande diversité de denrées périssables : fruits, légumes, lait, viande ou poisson. Pour les denrées les plus périssables, la transformation vise surtout à assurer la conservation.

Par ailleurs, nous distinguons deux types de classification à savoir :

- Les agro-industries d'amont : ce sont les industries qui réalisent une première transformation sur des produits agricoles. Ce sont par exemple (les rizeries et les minoteries, les tanneries, les usines d'égrenage du coton, les huileries, les scieries et les conserveries de poisson) ;
- Les agro-industries d'aval : ce sont les industries qui effectuent une deuxième transformation sur les produits intermédiaires ainsi obtenus en produit fini : (pain, biscuits et pâtes alimentaires, files et tissus, vêtements et chaussures papier et articles en caoutchouc)⁶.

1.1.5. Les filières agro-alimentaires

IAA est un concept à base technique qui englobe les secteurs de transformation de matières premières d'origine agricole au sens large. Dans cette acceptation, il comporte plusieurs filières de fabrication, fortement hétérogènes dont certaines, de loin les plus importantes, concernent les produits alimentaires.

L'agro-alimentaire est le concept qui s'applique aux filières qui concernent les produits alimentaires. Les filières céréales, lait et produits laitiers, boissons, viandes, conserves, huiles et oléagineux, sucre, etc.

- L'industrie de la viande : l'abattage du bétail et de la volaille, la charcuterie, les préparations à base de viande et la conserverie de viande.
- L'industrie laitière : c'est la fabrication du lait, du beurre, des yaourts, des fromages, du lait en poudre et concentré, le « crackage » du lait pour l'industrie alimentaire (caséine, lactose, protéines ultra-filtrées, etc.). la fabrication des crèmes glacées et des glaces.

⁶ Développement du sous-secteur des agro-industries www.fao.org/ag/ags/industries-alimentaires-et-agricoles/developpement-du-sous-secteur-des-agro-industries/fr/

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

- Le secteur des conserves et surgelés (fruits, légumes, poissons, plats cuisinés et Confitures).
- Le secteur des produits à base de céréales (farines, pain et pâtisserie industriels, biscuits et biscottes, semoule et pâtes alimentaires, malt, amidon, féculés et produits dérivés, aliments pour animaux d'élevage et domestiques).
- Le secteur des huiles, corps gras et margarines. il couvre les activités de production des huiles et de margarine à partir de la trituration des produits oléagineux (arachide, sésames, palmier à huile, graines de coton, l'anacarde, le soja, le karité etc..) et des corps gras animaux.
- Le secteur de l'industrie sucrière s'intéresse aux opérations d'extraction du saccharose contenu dans deux (2) plantes saccharifères : la canne et la betterave.
- Le secteur des produits alimentaires divers (chocolats, confiserie, cafés et thés conditionnés, épices, herbes aromatiques, condiments, vinaigres, sauces préparées, aliments diététiques, aliments pour bébés, produits de régime, petits déjeuners, entremets, desserts, bouillons, potages, levures, etc.).
- Le secteur des boissons et alcools (vins, distillation d'alcool, eaux de vie, apéritifs, champagne, bière, cidre, jus de fruits et de légumes, autres boissons non alcoolisées, eaux minérales) ⁷

1.1.6. Les type d'entreprise agro-alimentaire

Nous pouvons distinguer trois types d'entreprises qui interviennent dans la chaîne alimentaire :

1.1.6.1. Les entreprises agricoles et l'élevage

L'agriculture et l'élevage constituent les files conductrices et la base de l'industrie alimentaire. Ils fournissent à eux seuls les produits nécessaires à la production alimentaire de plus en plus que les unités socio-économiques de la production se multiplient et se diversifient, l'agriculture et l'élevage deviennent des pièces maîtresses pour le fonctionnement des industries agro-alimentaires qui s'approvisionnent en totalité de ce secteur.⁸

⁷ Performances, managements consulting « l'industrie agroalimentaire dans l'UEMOA, problématiques, enjeux et perspectives » publication PMC juillet 2008

⁸ MOURAD BOUKALA ; « les industries agro-alimentaires en Algérie : politique, structure et performance depuis l'indépendance » cahier ,SIHEM ,option Méditerranée.1996.

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

1.1.6.2. L'entreprise agro-alimentaire

Le plus ancien modèle de répartition et de classification des entreprises et le plus simple est celui qui distingue trois secteurs : le secteur primaire comme nous venons de le voir est celui de l'agriculture, sylviculture, pêche et mines ; ensuite, le secteur secondaire constitué des différentes industries, tout secteur confondu. Concernant les entreprises alimentaires, il s'agit de la structure industrielle se situant à l'aval de l'agriculture.

1.1.6.3 L'entreprise de commercialisation et de distribution

Les entreprises de commerce et de distribution sont les entreprises qui appartiennent au secteur tertiaire (services) et qui se chargent de faire parvenir dans les meilleures conditions les produits alimentaires ainsi obtenus dans la phase précédente au consommateur. La commercialisation de produits alimentaires constitue une phase déterminante au sein d'un système alimentaire, son rôle principale le transfert des produits agro-alimentaires des complexes agro-alimentaires vers les consommateurs finaux.

SECTION 2 : les enjeux majeurs du développement du secteur de l'industrie agro-alimentaire

Le développement du secteur de l'industrie agro-alimentaire, concentre plus d'efforts dans ce secteur, afin de répondre à la fois aux objectifs de croissance économique globale et de sécurité alimentaire des populations.

Malgré ces efforts réalisés, de nombreux pays restent encore en marge de ce mouvement et des effets positifs du secteur des IAA dans le monde. L'Afrique, grande réserve de matières premières, figure parmi ces régions qui peinent encore à amorcer leur décollage dans ce secteur au bénéfice de leurs populations dont le quotidien rime avec pauvreté.

2.1. Les principaux acteurs du secteur de l'IAA à l'échelle mondiale

Trois(3) catégories d'acteurs majeurs se distinguent dans le tissu industriel du secteur agroalimentaire :

- Les artisans qui sont de petits acteurs n'utilisant pas de technologie élaborée et dont le travail conduit généralement à des productions de faible volume ;
- Les petites et moyennes entreprises agroalimentaires ; très majoritaires ; avec une capacité de production significative ; des marchés plus importants et qui contribuent fortement à l'emploi ; notamment en Afrique,

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

- Les grandes entreprises et les multinationales qui sont plus connues ; elles développent leurs activités à l'échelle mondiale et représente un poids économique considérable à l'image du groupe Nestlé (numéro 1 mondial de l'industrie agroalimentaire)

A côté de ces Grands Acteur de la transformation agroalimentaire, gravitent un certain nombre d'autres opérateurs spécialisés dont les distributeurs qui assurent la disponibilité des produits et leur répartition seules marchés

Naguère considérée comme de simples relais des industriels de l'agroalimentaire, les distributeurs ont vu leur importance s'accroître sous la double impulsion de l'internationalisation et de la concentration des grandes enseignes⁹

Tableau N°01 : les principaux groupes dans l'industrie agroalimentaire dans le monde(2012)

Groupes	Nationalité	Chiffre d'affaires dans le secteur agro-alimentaire en milliards de dollars(2012)
Nestlé SA	Suisse	98 979
Archer	USA	89 083
Pepsi CO, Inc.	USA	65 492
Bungelimited	BERLUDES	57 000
Cargiles Inc. .	USA	55 000
Coca-Cola	USA	48 017
Wilmar	SINGAPOUR	43 475
JBS SA	BRESIL	43 186
Anhseur- Busch	Belgique	39 758
Mondelez	USA	35 015
Tyson Food Inc.	USA	33 278
Mars	USA	33 000
Danone	France	26 987
Heineken	PAY- BAS	22 143
Lactailis	France	20 303

Chiffres 2012, en millions de dollars.

Source : Ministère de l'agriculture de de l'agro-alimentaires de la forêt, panorama de l'industrie agro-alimentaire Edition 2014.

⁹Performance, Management, Consulting, 2008, op.cit.

2.2.Situation du secteur agro-alimentaire en Afrique

Tableau n°02 : les principaux groupes agroalimentaire en Afrique

Société	PAYS	CA millions	RESULTAT NET
SAB MILLER SOUTH A	AFRIQUE DU SUD	4274	ND
TGER BRANS	AFRIQUE DUSUD	2400	333
CEVITAL	ALGERIE	1406	311
TONGATT-HUILET GROUP	AFRIQUE DU SUD	1127	103
DISTELL GROUP	AFRIQUE DU SUD	965	76
AFGRI	AFRIQUE DU SUD	924	39
ILLOVO SUGAR	AFRIQUE DU SUD	856	74
FLOUR MILLS NIGERIA	NIGERIA	900	60
ANGLOV AAL INDUSTRIES	AFRIQUE DU SUD	777	46
ASTRAL FOOD	AFRIQUE DU SUD	744	73
NIGERIA BREWRIES	NIGERIA	699	88
RAINBOW CHICKEN	AFRIQUE DU SUD	679	68
CIE SUCRIERE MAROCAINE DE RAFFINAGE	MAROC	608	13
CLOVER HOLDING	AFRIQUE DU SUD	607	12
SIIS	MAROC	570	45
NIGERIA BOTTLING CO	NIGERIA	483	8
CENTRALE LAITRIERE	MAROC	462	42

Chiffres 2006, en millions de dollars, ND non déterminé.

Source : performance, management consulting « l'industrie agroalimentaire dans l'UEMOA PANORAMA problématique, enjeux et perspectives » publication PMC juillet 2008

A l'instar de l'industrie agro-alimentaire mondiale, le secteur des IAA africaines affiche une grande diversité en termes d'éventail de produits proposés aux consommateurs.

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

Toutes les filières de transformation de l'IAA sont représentées sur le continent. L'offre est essentiellement portée par des groupes multinationaux, des investissements privés étrangers, des PME locales, des transformateurs artisanaux.(voir le tableau ci –dessous)

2-3 : enjeux majeurs du secteur de l'IAA

Le développement des industries agro-alimentaires est aujourd'hui confronté à des enjeux très importants.

2.3.1. : les normes qualité

L'un des défis à relever dans le secteur agro-alimentaire demeure le développement rapide de la réglementation et de la normalisation pour rehausser la conformité des productions aux exigences du marché international en termes de qualité des offres.

L'objectif des normes est donc de gérer minutieusement les risques relatifs à la qualité et la sécurité sanitaire des produits. Les distributions et les industries agro-alimentaires du secteur privé ont montrés la voie en créant des marques, des tables et des certifications dans leurs filières d'approvisionnement pour répondre aux préoccupations des consommateurs et à leur volonté de payer pour que ces préoccupations et leurs intérêts soient pris en compte.

Plus récemment, plusieurs organisations interprofessionnelles ont pris en charge L'élaboration de normes et d'exigences industrielles relatives à des produits et des processus, peuvent apporter une contribution importante au développement des industries agricoles et alimentaires.¹⁰

2.3.2. L'impact des biotechnologies sur le secteur agro-alimentaire.

La biotechnologie a été employée pour évoquer la science et les méthodes qui permettent, à partir des matières premières, de fabriquer des produits à l'aide d'organismes vivants.

Compte tenu des délais de mise sur le marché d'idées issues des laboratoires, des dizaines de PME spécialisées dans la biotechnologie ont fleuri notamment aux Etats-Unis et dans une moindre mesure, en Europe.

La biologie a pris une part essentielle dans la révolution verte qui a été caractérisée par un accroissement sans précédent de la productivité agricole. Les espoirs placés dans la biotechnologie agricole sont très importants. D'autant plus que les résultats incluent des améliorations de qualité des produits (goût, conservation...), l'adaptation des plantes à des conditions difficiles (sécheresse, salinité...), l'augmentation des rendements par fixation renforcée de l'azote, la résistance aux maladies et aux ravageurs (parasites, insectes), la biodégradabilité des engrais et des pesticides, des gains de fiabilité et de rapidité dans les diagnostics de santé animale et des vaccins plus

¹⁰Performance, Management, Consulting, 2008, op.cit.

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

efficaces. Ainsi, il apparaît clairement que les biotechnologies auront un impact significatif sur les PME L'avenir de l'agro-industrie dont le but ultime est de nourrir les populations en quantité et en qualité.

Seulement, à la différence des travaux qui sont à l'origine de la Révolution verte, la plupart des recherches sur les biotechnologies agricoles et la quasi-totalité des activités de commercialisation associées sont le fait de sociétés privées des pays industrialisés.¹¹

2.3.3. Le secteur agro-alimentaire face aux technologies de l'information et de la Communication

La modernisation de la gestion des entreprises agro-alimentaires constitue un véritable défi pour la mise en œuvre des nouvelles formes de management qu'exige le commerce international.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) auront naturellement des conséquences importantes pour le secteur agro-alimentaire. L'information des industries agro-alimentaire permet, au sein même de l'entreprise, d'en améliorer l'organisation.

Les TIC apparaissent donc comme un instrument au service du secteur agro-alimentaire, permettant de mieux approcher et de manière plus directe le consommateur.

Enfin, le secteur agro-alimentaire aura besoin de plus en plus, de connaître et d'intégrer dans sa stratégie la masse considérable de données relatives aux achats des consommateurs. Les profils des consommateurs devront être à cet effet collectés et analysés de manière croissante. Les industries agro-alimentaires seront donc soumises aussi à un défi technologique d'envergure visant à segmenter plus finement les marchés, repérer aussi les créneaux et détecter rapidement les nouvelles tendances de consommation.¹²

2.3.4 L'adaptation de l'offre à la demande

La demande de produits alimentaires mondiale augmente avec la croissance démographique et l'urbanisation. Ces changements vont entraîner nécessairement un accroissement de la demande des produits alimentaires transformés, ces changements constituent indéniablement des opportunités de développement considérables pour l'IAA dont le but ultime est de nourrir les populations.

Plus généralement, répondre à l'évolution des cultures et des identités alimentaires est un enjeu fort pour l'industrie agro-alimentaire. Participer aussi efficacement à la lutte contre la pauvreté et contribuer du coup à la sécurité alimentaire dans le monde.

¹¹Performance, Management, Consulting, 2008, op.cit

¹²Rapport d'information sur « l'avenir du secteur agro-alimentaire » www.senat.fr

2.4. Le développement de secteur agro-alimentaire

Malgré leur importance pour l'économie, de nombreux pays en développement, les industries agro-alimentaires se heurtent à une série d'enjeux qui en limitent les performances. Citons notamment et à titre d'exemple le manque d'infrastructures, la faible productivité, la mauvaise qualité des produits, la difficulté à se procurer des intrants, l'absence de réglementations et de normes et des technologies rudimentaires. La FAO aide les Etats membres à élaborer des politiques, stratégies et méthodologies spécifiques aux industries agro-alimentaires. Une approche de chaîne de valeur/systemique est utilisée pour évaluer tous les facteurs influant sur la compétitivité du secteur, tels que le rapport coût-efficacité, la productivité, la qualité et la sécurité sanitaire.

La FAO a fait paraître récemment un ouvrage intitulé "Agro-industries for Développement", qui présente l'Etat des lieux actuel et les perspectives des agro-industries et souligne surtout les contributions que le secteur peut apporter au développement international. Les chapitres rédigés par des spécialistes du secteur, des experts universitaires et des organismes techniques des Nations Unies abordent les stratégies et les mesures nécessaires pour améliorer la compétitivité des agro-industries de façon à créer des revenus, des emplois et à lutter contre la pauvreté dans le monde en développement.

Parmi les programmes actuels de développement des agro-industries figurent:

- L'évaluation des perspectives et des critères visant à accroître la valeur ajoutée du secteur alimentaire et l'efficacité technique dans des sous-secteurs spécifiques en Afrique.
- Les rapports sur les tendances de l'agro-alimentaire et les incidences pour des sous-secteurs spécifiques dans les régions en développement et sur l'élaboration de stratégies agro-alimentaires.
- Les secteurs de l'agriculture et de la sériciculture, qui offrent des opportunités de création de revenus pour les petits exploitants des zones rurales. Par des projets de terrain, la FAO en soutient le développement durable et la compétitivité dans divers pays dans le monde.
- Les sous-secteurs de la viande et des produits laitiers, La FAO tire parti des expériences acquises dans certains pays novateurs pour mettre au point des stratégies de développement.¹³

¹³ Développement du sous-secteur des agro-industries <http://www.fao.org/ag/ags/industries-alimentaires-et-agricoles/developpement-du-sous-secteur-des-agro-industries/fr/>

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

Section 03 : l'Evolution de la filière agro-alimentaire en Algérie

Les Industries Agro-Alimentaires (IAA) en Algérie ont connu leur grand essor dans les années 70 avec les programmes de développement notamment par la création d'un parc de sociétés nationales pour les principales filières.

3.1.La place de l'IAA dans l'économie algérienne

Le développement du secteur agricole et agro-alimentaire est un enjeu majeur pour l'Algérie aux niveaux économique, politique et social. Aux yeux du gouvernement, les IAA ont une grande importance parce qu'elles visent à assurer la sécurité alimentaire du pays, deuxième industrie du pays après les hydrocarbures mais aussi parce que l'agriculture et les IAA emploient près de 23% de la population active et contribuent de ce fait pour 12% au PIB de l'Algérie (dont 2% pour les IAA). Les IAA représentent au moins 17 000 entreprises qui activent et génèrent ainsi plus de 140 000 postes d'emplois mais le secteur exporte très peu, malgré le potentiel pour certains produits. Pour y arriver, l'industrie doit continuer à se développer, à se moderniser et à améliorer ses standards.¹⁴

Le gouvernement algérien, conscient de l'importance du secteur, dont on rappellera qu'il doit assurer la subsistance de 35 millions d'habitants, a toujours souhaité maintenir son appui, financier ou autre, aux principaux acteurs qui composent cette filière. Ce sera encore le cas jusqu'en 2025, avec la mise en place d'un nouveau schéma directeur agricole.

3.2. : le poids de l'IAA dans l'économie nationale

En terme de richesses nationales, les IAA contribuent largement à la formation du produit intérieur brut par la valeur ajoutée qu'elles dégagent. Les IAA contribuent aussi à l'absorption du chômage par les postes d'emplois qu'elles créent.

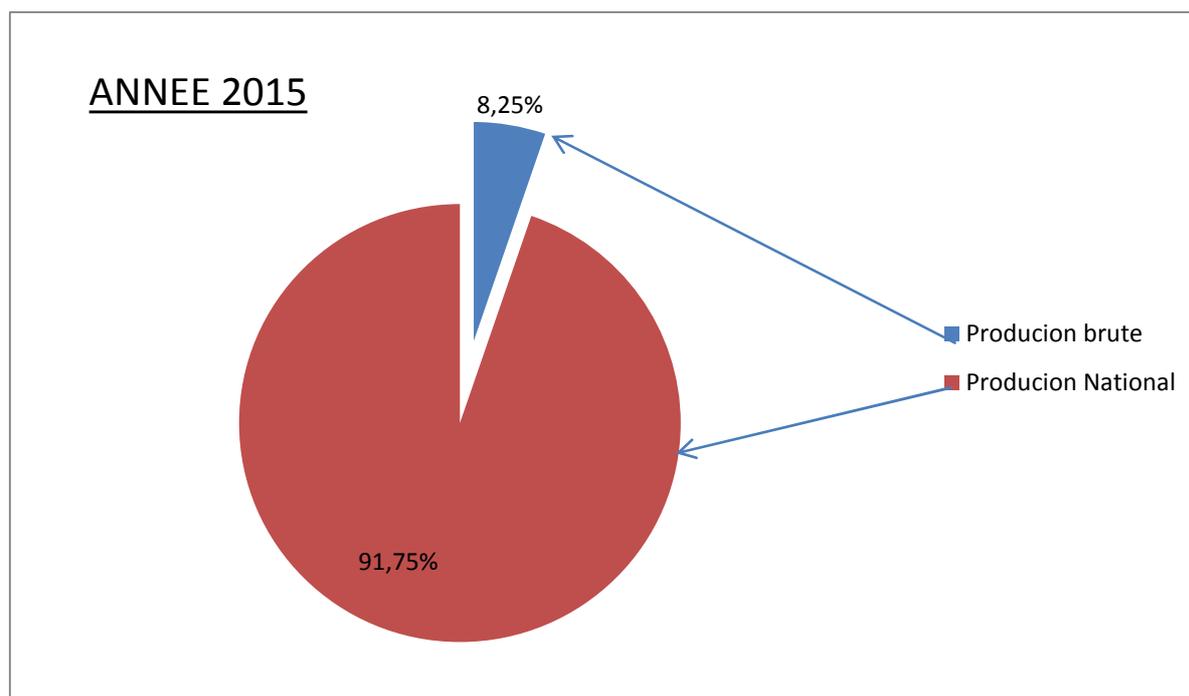
3-2-1 la part de l'industrie agro-alimentaire IAA dans la production nationale

La figure ci –dessous représente la part de la filière agro-alimentaire dans l'ensemble de la production nationale pour l'année 2015.

¹⁴DJAMEL, BELAID ; « le secteur agroalimentaire en Algérie » (tome 1) COLLECTION DOSSIERS AGRONOMIQUES Edition, Ed ,2016

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

Figure 2: part de l'IAA dans la production nationale en 2015



Source : réalisé à partir des données de l'ONS.

La production brute de l'industrie agro-alimentaire a connu, durant la période 2006-2015, une légère hausse, de la hauteur de 8,25% en moyenne par rapport à la production nationale pour l'année 2015, la faible intégration s'explique par la prédominance des hydrocarbures dans la production nationale et par l'utilisation grandissante des inputs importés dans un second temps.

3.3 : les exportations nationales des produits agro-alimentaires

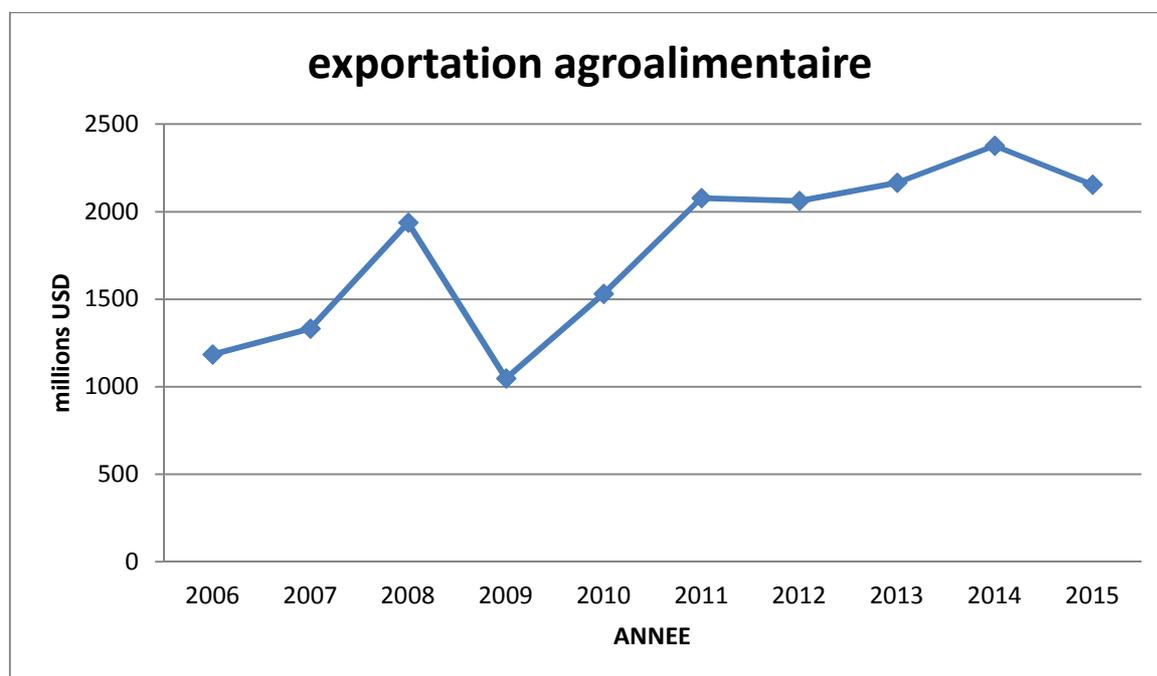
Après avoir montré l'importance du secteur agro-alimentaire dans l'économie nationale, nous allons illustrer l'évolution des exportations alimentaires durant la période allant de 200 à 2016

Tableau n° 3 : Evolution annuelle des exportations de la filière agro-alimentaire

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Exportation IAA aux millions USD	1184	1332	1937	1047	1530	2077	2062	2165	2377	2155

Source: réalisé à partir des données de l'ONS

Figure N° 3: Evolution annuelle des exportations de la filière agro-alimentaire



Source : réalisé à partir des données de l'ONS

Les exportations de la filière agro-alimentaire ont enregistré un accroissement rapide depuis l'année 2000. L'année 2009 a été marquée par une hausse de 20,84% par rapport à l'année précédente, l'année 2010 à l'année 2013 est marquée par une augmentation importante, dans le domaine de l'agro-alimentaire est sans aucun doute très appréciable, surtout par rapport à l'encouragement de l'Etat pour ce secteur. Mais elle reste toujours faible compte tenu du poids des hydrocarbures dans l'économie algérienne.

3.4. : Importations nationales de la filière des agro-alimentaires

Le tableau 4 indique l'évolution annuelle des importations de la filière agro-alimentaire au niveau national durant la période allant de 2005 à 2014.

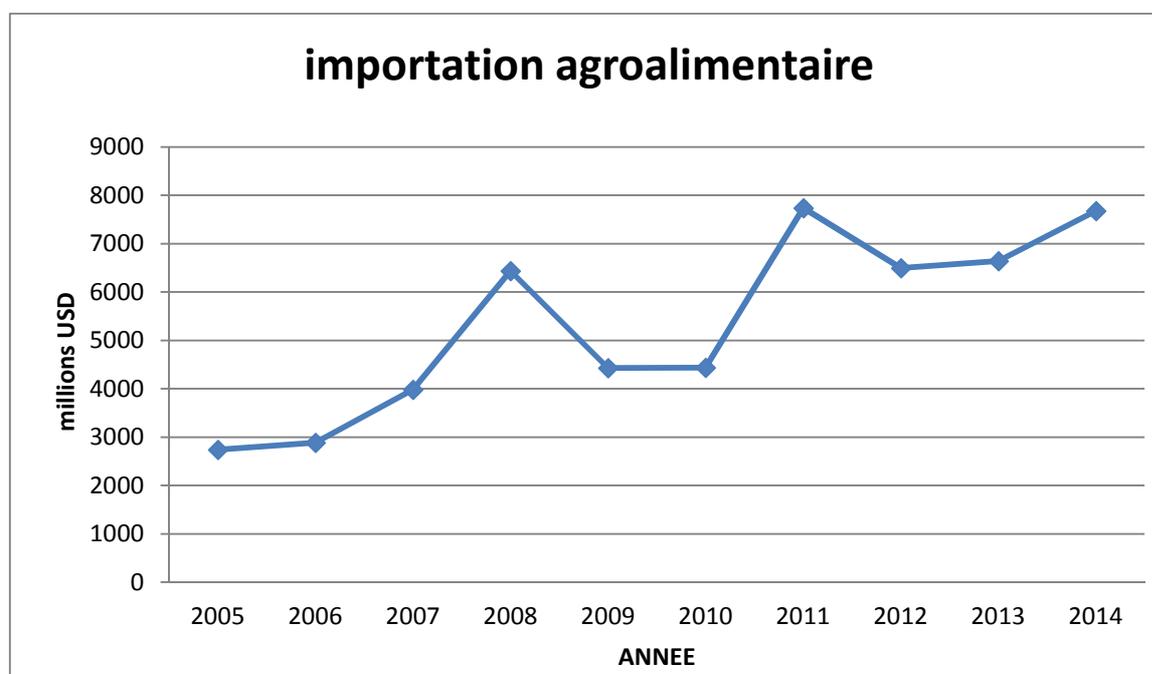
Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

Tableau n° 4 : Evolution annuelle des importations de la filière agro-alimentaire

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Importation IAA aux millions USD	2743	2887	3982	6436	4429	4440	7736	6496	6641	7676

Source : Réalisé à partir des données de CNIS des douanes

Figure n°4: Evolutions importations nationales des produits agro-alimentaires



Source : réalisé à partir des données de la CNIS des douanes

L'Algérie est largement tributaire des importations afin de répondre à une grande partie de ses besoins en produits agricoles, vu que les productions industrielles et agricoles n'arrivent pas à couvrir la totalité de la demande intérieure en consommation. De plus, la majorité des unités agro-alimentaires fonctionnent avec des intrants généralement importés.

La figure n°4 représentant l'évolution annuelle des importations agro-alimentaires nationales, une légère augmentation durant les quatre premières années, particulièrement durant les années 2007 et 2008. Cette hausse de la facture d'importation ne s'est pas, ou en tout cas très peu, traduite

Chapitre I : l'industrie agroalimentaire

par une augmentation significative des quantités importées l'envolée des prix de nombreux produits alimentaires ayant considérablement eu un impact négatif sur les capacités financières du pays.

En conséquence, l'économie algérienne reste extravertie et fortement orientée vers l'importation de matière première. Ces dernières à leur tour accentuent la dépendance économique vis-à-vis des marchés extérieurs ou les prix restent volatiles.

Conclusion

Le développement du secteur agro-alimentaire du pays est aujourd'hui plus que jamais un élément clé pour faire face aux préoccupations liées à la sécurité alimentaire. Dans un contexte de croissance démographique et d'urbanisation sans précédent. Toutefois, l'accroissement de ce secteur reste faible en raison d'une très faible compétitivité des entreprises.

Chapitre II

« Le secteur agroalimentaire
et le risque de change »

Introduction

Tout opérateur en commerce extérieur doit être conscient que le métier de l'international comporte des risques considérables. Ces risques sont nombreux, leur spécificité réside dans la complexité du commerce extérieur, car les deux parties sont éloignées géographiquement. Elles sont des langues différentes et des législations nationales qui sont souvent divergentes. Il faut souligner que ces risques sont dus au développement technologique en matière de transport et des télécommunications, l'accélération de la mondialisation de l'économie et de la globalisation financière, de la concurrence et des mutations de l'environnement commercial.

Pour se couvrir contre les risques, toute entreprise doit donc disposer d'une stratégie préventive en informant le personnel sur les méthodes à mettre en place pour l'identification des risques et le recours optimisé à des techniques de couverture. Pour mieux comprendre les particularités des risques, l'entreprise ayant des activités à l'international, généralement se confronte à plusieurs risques propres au développement des affaires à l'international tels que le risque de change.

Dans ce chapitre, nous allons donc faire une présentation du secteur agro-alimentaire et le risque de change. La première section est consacrée pour les différents risques liés au Commerce International, et la deuxième section traitera l'identification et la gestion du risque de change dans le secteur agro-alimentaire.

Section 1 : Les risques liés au Commerce International :

Les Importateurs et les exportateurs sont confrontés à de nombreux risques dans la gestion de leurs opérations de commerce international. Ces risques ne doivent pas constituer un frein pour le développement commercial de l'entreprise mais nécessitent une identification et un positionnement précis pour être intégrés dans la politique de sécurisation de l'entreprise et dans ses coûts et prix.

1.1.La nature du risque

Il est opportun de distinguer surtout les risques en fonction de leur nature :

1.1.1 le risque politique

Le risque « pays » représente l'ensemble des événements d'origines politiques ou économiques susceptibles d'empêcher le bon déroulement d'une opération commerciale ou d'investissement (risque d'interruption de marché, risque de non-paiement, risque de spoliation, d'expropriation...).ce risque est lié soit à une décision d'un État de suspendre tout transfert à destination d'un pays tiers à cause de la rupture des relations diplomatiques, la guerre, coup d'État, etc. Soit d'une rupture des réserves de change du pays d'acheteur ce qui empêche la capacité du transfert. Pour se couvrir contre ce risque, on cite notamment l'assurance-crédit l'exportation.¹

1.1.2. Le risque commercial

Le risque commercial s'agit généralement de l'incapacité financière de l'acheteur à payer le montant de la transaction qu'il s'était engagé à régler dans les délais convenus. Cela peut également arriver à un litige portant sur la qualité des marchandises ou la non-exécution d'une des clauses du contrat signé. que cette contestation soit fondée ou non. Les causes de défaillances peuvent être également liées à la mauvaise gestion et à l'absence d'une politique de préventions des risques. Il ressort cependant, que la crise de trésorerie est donnée comme une première cause de défaillance, suivie de près par la réduction des marges et de la rentabilité. L'entreprise exportatrice est donc face à un risque important puisqu'elle est exposée elle-même à un risque de rupture de trésorerie par défaut de paiement de ses clients.²

1.1.3. Le risque de change

Le risque de change est lié à la variation du taux de change entre deux monnaies. Ces variations, qui peuvent prendre plus au moins d'ampleur en peu de temps, sont difficilement prévisibles et peuvent aboutir à des difficultés commerciales réduisant les marges et menaçant ainsi la rentabilité des opérations internationales. Il convient donc de se protéger au mieux contre ce risque.

- **Dévaluation du montant facturé :**

Les opérations à l'internationale (importations et/ou exportations) sont dans la majorité des cas associées à des délais de paiement. Ces délais de paiement représentent un laps de temps

¹ GHISLAINE,L ; HUBERT,M ; « gestion des operations import- export », 2^{ème}Edition ,Ed.,Dunod,Paris,2008 ,p.106

² PASCO.C, « commerce internationale »,6^{ème} Editions, ED,DUNOD,Paris,2006,p.123

pendant lequel les fluctuations de change peuvent affecter de manière plus ou moins prononcée la valeur des factures, une fois converties en monnaie nationale. Il s'agit d'un risque de transaction.

- **Une baisse de compétitivité des produits/services :**

Une variation des taux de change de la monnaie nationale par rapport à une monnaie étrangère peut affecter aussi la compétitivité des produits en les rendant plus chers sur les marchés internationaux selon la variation du taux de change que cela engendre.

Le risque de change peut donc avoir un impact direct sur les marges commerciales et réduire la rentabilité des opérations commerciales à l'international.³

1.1.4. Le risque économique

Il s'agit à la hausse anormale des matières ou des éléments du coût de fabrication. d'autres organismes internationaux assimilent le risque économique au risque-pays dans le cas du risque de défaillance d'un Etat dans le remboursement de sa dette extérieure.⁴

1.1.5. catastrophe naturelle

Une catastrophe naturelle est un facteur d'origine naturelle, qui entraîne souvent la mort et la destruction à grande échelle. les catastrophes naturelles, comme le passage d'un cyclone, ou un tsunami, ont pour conséquence d'amener autorités et scientifiques vers de nouvelles réflexions sur les moyens à mettre en œuvre pour les prévenir ou au moins en atténuer les effets désastreux. De ces réflexions peuvent naître de nouvelles réglementations, de nouvelles normes, ou de nouveaux matériels.

Les catastrophes naturelles sont en relation avec des événements climatiques (cyclone, inondations, sécheresse, canicule, sismiques (tremblement de terre, tsunami, éruptions volcaniques) ou astronomiques majeurs (comète).

1.1.6. Le risque juridique

Le développement à l'international de l'entreprise va amener celle-ci à signer des contrats : contrat de vente, de franchise, de cession de licence, de distribution, de travail, etc. L'entreprise doit connaître parfaitement la législation de ses pays clients ou de ceux qui accueillent ses investissements à l'étranger.

³<https://www.google.dz/search?q=Le+risque+de+change+est+lié+à+la+variation+du+taux+de+chang>

⁴ CHISLAINE,L ;HUBERT, M ;(2007) , O p Cit, p. 229

Chapitre II :Le secteur agroalimentaire et le risque de change

Les problèmes juridiques peuvent concerner des champs très étendus, on distingue quelques exemples non limitatifs :

- ✓ Le droit des contrats internationaux : contrat de vente, de transfert de technologie ;
- ✓ Le droit commercial et des sociétés : nationalité des sociétés ; obligation d'un partenariat local ; législation en matière de contrat commercial (règles, obligation) ;
- Le droit de la propriété industrielle : procédure de dépôt d'une marque, d'un brevet ; législation en matière de répression contre la contrefaçon.

Non seulement l'entreprise doit maîtriser la législation du pays cible mais elle devra être attentive à vérifier qu'il n'existe pas une réglementation supranationale à laquelle le pays cible adhère d'office de par son appartenance à une communauté économique internationale.⁵

1.2. L'identification du risque de change

Dans cette section, nous nous intéresserons au risque de change. Pour une meilleure appréhension de cette notion, nous exposerons son identification puis son concept avant d'arriver aux différentes positions de risque de change appropriées à ce risque.

1.2.1. Le concept de risque de change

Une entreprise se trouve exposée au risque de change à l'occasion d'une transaction commerciale ou financière effectuée dans une autre monnaie que sa monnaie nationale ou de compte. Mais il faut également qu'il y ait règlement financier qui se réalise à une parité différente de celle retenue lors de l'engagement en devises. Les fluctuations monétaires vont être en faveur ou en détriment de cette transaction.

Cette notion valable en règle générale peut prendre des formes très diverses et se situer dans l'activité commerciale, financière ou d'investissement de l'entreprise. On peut distinguer ainsi trois types de risque ou de position de change :

- Une position de change de transaction
- Une position patrimoniale
- Enfin, un troisième type de risque, plus difficile à formaliser est celui de l'économique.

1.2.1.1.La position de change de transaction

Le risque de change de transaction est celui qui résulte :

⁵ CHISLAINE,L ;HUBERT, M ; « management des opérations de commerce international » ; 7^{ème}Edition ,Ed ;DUNOD, Paris,2006 , p.230

- **Des activités d'import et d'export des sociétés**

l'objet d'une facturation en devises et les expositions de ces activités à d'autres sociétés qui font cours jusqu'au moment où elles seront converties en monnaie nationale. Ce risque de change dit commerciale est donc constitué de soldes et de flux ayant pour origine les dettes et créances commerciales (postes fournisseurs ou clients ou effets à recevoir ou à payer) et les redevances liées à l'exploitation de brevets et les commissions et taxes à verser ou à recevoir .

- **des activités financières :**

Toute entreprise peut être amenée à prêter dans une devise autre que celle de son bilan. Cependant et contrairement au risque de change commercial qui peut échapper à la décision du trésorier, le risque de change financier résulte le plus souvent d'un choix de ce dernier et ne fait pas l'objet d'une couverture systématique .dans le cas des opérations commerciales le choix d'une parité de référence n'est pas sans signification sur l'approche du risque choisi par l'entreprise, et la faiblesse des marges commerciales au regard des fluctuations de change la pousse à mettre en place des couvertures.

1.2.1.2. la position de change patrimoniale

Contrairement au risque de change de transaction qui a une échéance certaine, la position de change patrimoniale est une exposition au risque de change résultant d'un actif permanent ou quasi permanent. Les multinationales détiennent ainsi un certain nombre d'actif à long terme (filiales, titres de participation) à l'étranger dont la contre-valeur en monnaie nationale est figée dans le bilan social mais qui influent tout de même sur la qualité du bilan consolidé. Elles se retrouvent donc en position longue de devises sur une durée indéterminée.

1.2.1.3.: la position de change économique

On désigne par position de change économique le montant exposé aux fluctuations monétaires en tenant compte de la situation présente et prévisible de l'entreprise ou du groupe. Dans ce cas précis , l'appréciation du risque de change économique tiendra compte non seulement des transactions comptabilisées mais aussi de toutes les opérations prévisibles et non encore comptabilisées et de l'influence des fluctuations monétaires sur la valeur économique de l'entreprise.

Section 2 : L'identification et les techniques de la gestion du risque de change dans le secteur agro-alimentaire

2.1. La naissance du risque de change

Le risque de change ne naît pas seulement au moment où s'effectue une transaction commerciale ou financière libellée. En devise étrangère, Il naît souvent bien avant que les pièces comptables ne parviennent ou ne soient émises par l'entreprise et qu'elles ne figurent dans la comptabilité de l'entreprise.⁶

2.1.1.Les risques de change et les exportations

Lorsqu'un exportateur fait des propositions de prix ou présente un devis libellé en devises, il se trouve en risque aléatoire de change car, il ne sait pas si un contrat commercial va naître suite à cette proposition.il en est de même lorsque l'entreprise pratique la vente à l'export sur catalogue, elle se trouve en risque aléatoire de change tout au long de l'année.

Après la phase d'offre et de négociation, en cas d'accord, un contrat commercial est signé entre les deux parties. A partir de ce moment, l'exportateur se trouve en risque économique de change, qui doit être nuancé ou différencié selon les différentes phases qui séparent la signature du contrat du paiement définitif.⁷

2.1.2. les risques de change et les importations

L'orsqu'une entreprise importe des produits semi-ouvrés ou des matières premières, libellés en devises , elle doit gérer son risque de change entre la date de facturation et la date de règlement.si les produits importés rentrent dans la production de produitsfinis destinés, par exemple à l' exportation ,une mauvaise gestion du risque de change provoque une augmentation du cout de revient et donc cela entraine une perte de compétitivité.

2.1.3. les prêts et emprunts en devises à l'étranger

Plusieurs opérations sont possibles, les plus fréquentes concernent :

- Les prêts en devises étrangères à l'étranger consentis par les banques ou organismes financiers étrangers :règlements d'importations etc.
- Les garanties données par la société mère pour des emprunts à l'étranger en devises étrangères à des filiales.

⁶M.DEBEAUVAIS, Y ;SINNAH ; « la gestion globale du risque de change. », 2^{eme} Editions.Economica, 1992,P.114

⁷ LEGRAND.G, MARTINI.H, « gestion des opération import-export » Edition ,Ed, DUNOD.Paris,2008

2.1.4. Les investissements directs à l'étranger

Si une entreprise possède une filiale à l'étranger, le risque de change se manifeste au niveau de plusieurs Operations:

- La valeur des actifs et des passifs libellés en devises étrangères est sujette à variations, et notamment lorsque les taux d'inflation respectifs du pays de la société mère et de la filiale évoluent différemment. Ce risque sera donc évalué lors de l'étude de la position de change de consolidation.⁸
- Lorsqu'une société établit des filiales à l'étranger, toute une série de flux circulant entre la société mère et la filiale.
 - **Flux financiers :**
 - de la société mère en direction des filiales(participation au capital,prêts,avances .
 - de la filiale vers la société mère : redevances, dividendes .
 - **Flux commerciaux :**
 - Exportations et importations entre la société mère et filiales.⁹

2.2. Les techniques de gestion du risque de change appliquées au commerce international

2.2.1. Les techniques de gestion du risque externe

Les techniques externes de gestion contre le risque de change, contrairement aux techniques internes, sont les méthodes qui nécessitent le recours à des organismes externes à l'entreprise.

Parmi les techniques externes de gestion, on distingue :

2.2.1.1. Le change à terme

Le change à terme est un accord portant sur l'achat ou la vente d'un montant défini d'une devise contre un cours de change ferme et définitif, mais l'échange aura lieu à une date plus éloignée et bien déterminée. Cette opération offre donc la possibilité de figer immédiatement un cours de change pour une transaction future sans qu'interviennent le moindre flux de trésorerie avant son échéance.

Le cours de change à terme est sauf quelques rares exceptions, est la différence entre le cours au comptant et le cours à terme .cette différence s'exprime donc en « **pointe de terme** » cotés au

⁸CHISLAINE ,L ;HUBERT, M ; « management des opérations de commerce international » ; 8^{ème}Edition ,Ed ;DUNOD, Paris,2007

⁹CHISLAINE , L ;HUBERT M ; « 2006 » O P Cit. p. 326

Chapitre II :Le secteur agroalimentaire et le risque de change

1/1000 ème d'unités de devise, c'est-à-dire jusqu'au quatrième chiffres après la virgule. (Voir l'équation)

Cours à terme = cours au comptant + points de terme

Exemple :

le cours à terme du dollar contre l'euro est de 5,3550 alors que le cours au comptant est de 5,3030 . Le cambiste clientèle de la banque n'annoncera pas 0, 0520 Euro par dollar : (5,3550-5,3030) mais 520 points de terme.¹⁰

2.2.1.2. Les avances en devises

Les avances en devises constituent des crédits à court terme en devises. L'entreprise exportatrice emprunte à sa banque une somme en devise dont le montant correspond à celui de la créance détenue sur son client étranger. Les devises ainsi avancées seront converties immédiatement (au comptant) en monnaie nationale. La banque facturera à l'entreprise des intérêts calculés à partir du taux interbancaire majoré d'une marge. L'entreprise remboursera sa dette à l'échéance avec les devises reçues de son client. L'entreprise annule ainsi le risque de change, et reconstitue sa trésorerie en monnaie nationale.¹¹

2.2.1.3 .Les options de change

L'option de change est un contrat donnant à son acquéreur le droit et non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant donné de devises à une date déterminée par avance appelé prix d'exercice moyennant le paiement d'une prime. Le droit d'acheter une quantité de devises contre un autre est appelée « call » (option d'achat), le droit de vendre une quantité des devises contre un autre est appelé « put » (option de vente). Si les taux évoluent de façon défavorable, l'acheteur de l'option est protégé . dans le cas contraire, il n'exerce pas l'option et peut réaliser un profit.¹²

Dénouement des opérations

L'acquéreur de l'option dispose de trois modes de dénouements :

¹⁰M,DEBEAUVAIS ; Y,SINNAH ;« la gestion globale du risque de change », 2^{ème} Edition.Economica, 1992, p.219

¹¹ M.Debeauvais, y.Sinnah(1992), O p Cit, p.237

¹² DEBELS,V ; DESMULIERS,G ;DUBUS,B ; « les risque financiers del'entreprise »,Edtion,Ed, :ECONOMICA ,1992

➤ **L'abandon de l'option :**

Supposons qu'à la date d'expiration de l'option, les conditions de marché soient plus avantageuses que les conditions du contrat. L'acheteur n'a donc aucun intérêt à exercer son droit, le vendeur constatera alors automatiquement l'abandon de l'option et sera libéré de ses obligations.¹³

➤ **L'exercice de l'option :**

Dans le cas inverse où les conditions de marché ont évolué de manière défavorable, l'acheteur de l'option alors à tout intérêt à exercer son droit, s'il est en position de couverture, l'exercice de l'option matérialise ainsi le cours garanti initialement à la prime près.¹⁴

➤ **La revente de l'option :**

L'acheteur de l'option peut à tout moment revendre son option jusqu'à la date d'échéance. Cette dernière possibilité traduit la présence des mainteneurs de marché qui assurent en permanence la liquidité. un trésorier en position de couverture peut ainsi revendre son option avant l'échéance si l'objet couvert venait à disparaître.

2.2.1.4. Assurance de change

L'entreprise peut se couvrir contre le risque de change via des assurances que proposent des organismes externes. Ces assurances ont pour objet de permettre aux entreprises exportatrices d'établir leurs prix de vente et de passer des contrats en devises sans en couvrir le risque de variation des cours de change.

Ces assurances sont multiples :

- Elles concernent aussi bien des opérations ponctuelles que des courants d'affaires réguliers ;
- Elles peuvent couvrir les variations de change sur un courant d'affaires à l'import ou à l'export pendant la période de facturation jusqu'au paiement .

¹³M,DEBEAUVAIS ; Y,SINNAH ; (1992) O P Cit , p.260

¹⁴.M,DEBEAUVAIS ; Y,SINNAH ; (1992) O P Cit , p.266

Ces assurances comprennent parfois des clauses permettant de bénéficier de l'évolution favorable de la devise, le cours garanti pouvant être modifié pendant la période de facturation.

Remarque :

la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX) n'offre aucun produit qui permet la couverture du risque de change.¹⁵

2.2.2.les technique de gestion de risque interne

Les techniques internes de gestion contre le risque de change sont les méthodes que l'entreprise met en place sans qu'elle fasse appel à aucun organisme externe. Autrement dit, l'entreprise s'auto-couvre par la réorganisation des services concernés et l'analyse des éléments constitutifs des transactions : les devises, les délais de paiement... etc.

Parmi les techniques internes de gestion, on distingue :

2.2.2.1.Le termaillage

Le termaillage consiste à accélérer ou retarder les encaissements ou les décaissements des devises étrangères selon l'évolution anticipée de ces devises. Cette technique vise donc à faire varier les termes de paiements afin de profiter de l'évolution favorable des cours.

Les situations suivantes peuvent se présenter :

- si l'exportateur anticipe une appréciation de la devise de facturation, il tentera sûrement de retarder l'encaissement de sa créance pour bénéficier d'un cours futur plus avantageux. A l'inverse, si l'exportateur anticipe une dépréciation de la devise de facturation, il tentera d'accélérer vite l'encaissement de sa créance pour bénéficier du cours actuel plus avantageux .
- si l'importateur se trouve face à une tendance à l'appréciation de la devise du contrat d'achat, il sera tenté d'anticiper son règlement. Au contraire, si l'importateur se trouve face à une tendance à la dépréciation de la devise du contrat d'achat, il tentera de retarder son règlement de manière à pouvoir bénéficier d'un cours futur plus avantageux.¹⁶

¹⁵ BERRA fouad « les instruments de couverture du risque de change »,memoire en ligne

¹⁶DOHNI, L ;HINAUT,C ; « les taux de change »,1 ere Edition,Ed, Paris 2004

Chapitre II :Le secteur agroalimentaire et le risque de change

C'est une procédure qui vise à faire varier les termes des paiements afin de profiter de l'évolution favorable des cours. Elle résulte de l'attitude des opérateurs face aux variations de la devise que l'on peut résumer ainsi :

Tableau n° 5:Evolution de la monnaie par rapport à la monnaie locale dans les operations d'import et export.

Evolution de la monnaie par rapport à la monnaie locale	Exportation	Importation
Appréciation	Retarder le paiement du client étranger	Accélérer le paiement du fournisseur étranger
Dépréciation	Avancer le paiement du client étranger	Retarder le paiement du fournisseur étranger

Source : eur-export.com

Le termaillage suppose implicitement un accord de la contrepartie sur une modification de la position de change à son désavantage avec ou sans compensation. Il suppose aussi que la dette ou la créance n'était pas préalablement couverte.

Le termaillage c'est une technique peu utilisée, parce que l'évolution des cours de change est peu prévisible , le niveau de la trésorerie et les contraintes commerciales constituent des limites pour l'application du termaillage¹⁷

2.2.2.2.Le swap

Le swap (en l'anglais to swap : échanger) est un produit dérivé financier. Il s'agit d'un contrat d'échange, dans lesquelles deux contreparties conviennent s'échanger des flux financières, qui sont généralement des banques ou des institutions financières. Parmi les swaps ,il faut distinguer : ¹⁸

➤ Le swap de change

les swaps de change ont été créés avant les swaps de devises. ils sont assez proches puisqu'ils se basent sur le même principe (connaissances d'une double opération de prêt et d'emprunt) et ils permettent tous les deux de couvrir le risque de change.

¹⁷DEBELS.V,DESMULIERS.G,DUBUS.B, « les risques financiers de l'entreprise »,Edition,Ed.Economica,1992

¹⁸ M.DEBEAUVAIS, Y.SINNAH , (1992), O P Cit, p243

➤ **sewap de devise**

un swap de devise consiste en un achat et vente simultanée d'un même montant en devise, comportant des dates de livraison différentes. Il constitue en outre une couverture automatique contre le risque de change de consolidation en éminant dès le début tout gain ou perte de change.¹⁹

Tableau N° 6 : les avantages et les inconvénients de swaps

	Avantages	Inconvénients
Swaps	<ul style="list-style-type: none">· Permet d'apparier des entrées et des déboursés dans une même devise· Coûts minimes	<ul style="list-style-type: none">· Impossibilité de profiter d'une évolution favorable du cours.· Garanties· Ne peut être annulé à moins d'être renversé en prenant une position inverse

Source : eur-export.com

2.2.2.3. le choix de la monnaie de facturation

La monnaie de facturation est la devise dans laquelle sera libellé le contrat d'achat ou de vente internationale. Les parties ayant signé le contrat, qui ont la liberté de choisir cette monnaie de facturation, peuvent choisir une devise plutôt qu'une autre afin de minimiser le risque de change.²⁰

Deux possibilités donc s'offrent à elles :

- La facturation en monnaie nationale
- La facturation en devise

✓ **La facturation en monnaie nationale**

Afin d'éviter de supporter le risque de change, une entreprise nationale peut choisir de ne facturer ou de n'accepter des règlements qu'en monnaie nationale. Ce choix a pour conséquence immédiat de faire peser le risque de change intégralement sur l'entreprise étrangère. Celle-ci ne devrait l'accepter que si :

- L'entreprise nationale est en position de force ou offre à l'acheteur des avantages importants (qualité du produit ou des services, compétitivité du prix, délais de règlements longs, délais d'exécution rapides, service après-vente performant, ...).

¹⁹ PEYRARD, J ; SOULARUE, G ; « risque de change et gestion de l'entreprise », Edition, Ed : Vuibert, Paris, 1986, p.133

²⁰ J. peyrard, gestion financier international, Edition : VUIBERT, Paris, 1991 , page 1.05

Chapitre II :Le secteur agroalimentaire et le risque de change

- L'acheteur ou le vendeur étranger anticipent une évolution de la monnaie nationale qui lui est favorable. pour une entreprise nationale, une facturation en monnaie nationale n'apporte pas que des avantages.

Ainsi, les avantages et les inconvénients des monnaies de facturation en monnaie nationale sont présentés dans le tableau ci-dessous²¹ :

Tableau N° 7 : les avantages et les inconvénients de facturation en monnaie nationale

avantages	Inconvénients
-Le risque de change est supprimé le montant exact de l'encaissement dès la conclusion du contrat.	-Il y a transfert du risque de change sur l'autre partie, élément qui peut bouleverser le rapport de force dans la négociation .
-La facturation en monnaie nationale offre des facilités au niveau comptable. Les opérations avec l'étranger sont comptabilisées comme des opérations nationales .	-La négociation peut s'avérer difficile suite à la méconnaissance du cours de la monnaie de transaction
-L'entreprise peut éviter une réduction potentielle de sa marge bénéficiaire suite à une évolution défavorable des cours de change.	-Perte potentielle liée à une évolution favorable de la monnaie étrangère qui aurait été choisie pour le contrat
	-Une tarification en monnaie Nationale est souvent accompagnée de clauses d'indexation exigées par l'autre partie au contrat rendant la protection illusoire.

Source : eur-export.com

✓ Facturation en devise

Pour diverses raisons, l'entreprise peut être amenée à choisir une devise de facturation étrangère qui n'est ni celle de l'acheteur, ni celle du vendeur. des pays ont l'habitude de commercer dans une devise tierce pour des raisons de proximité géographique, ou de liens économiques historiques. C'est le cas du dollar américain dans de nombreux pays d'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Asie du sud-est, de la livre sterling dans les pays du Commonwealth ou du franc français dans certains pays africains.

²¹ BENDRIOUCH,A ; « gestion du risque de change »,2^{ème} Edition, ED :COGEFOS,2003.

Chapitre II :Le secteur agroalimentaire et le risque de change

- **Le marché des changes :**

il n'existe pas dans tous les pays de marché des changes pour toutes les monnaies. Dans ce cas, l'importateur peut éprouver des difficultés pour se procurer la devise de paiement auprès des banques locales et peut être amené à refuser la transaction commerciale. De même pour l'exportateur qui peut aussi avoir du mal à convertir la devise reçue de l'étranger.

Critères internes à l'entreprise :

- **Les devises du porte-feuille de l'entreprise :**

l'entreprise peut opter pour une devise qui compense une position de change de sens contraire, annulant ainsi (en totalité ou partiellement) le risque de change. De plus, les banquiers préfèrent généralement un petit nombre de transactions avec d'importants volumes unitaires libellés en une ou deux devises ;

- **Les possibilités financières qu'offre la devise :**

celle-ci permet de bénéficier d'un cours à terme favorable, d'avoir recours à un financement faible taux d'intérêt

Tableau N° 8 :les avantages et les inconvénients de facturation en de devise

	Avantages	Inconvénients
Facturation en devise	<ul style="list-style-type: none">-Des financements en devises à taux attractifs sont possibles.-La facturation en devises donne une image deProfessionalisme et d'expérience à l'international.-Concéder la facturation en devises peut donner la possibilité de négocier sur un autre point important du contrat (comme, par exemple, la loi et le tribunal compétent en cas de litige).-L'entreprise peut bénéficier d'une évolution favorable des devises.	<ul style="list-style-type: none">-Une politique de gestion du risque de change peut devoir être mise en place ;-La facturation en devises apporte des lourdeurs comptables car les comptes clients se présentent en devises ;-L'entreprise peut souffrir d'un bénéfice réduit suite à une variation des cours de change non avantageuse ou encore au coût de la protection de change.

Source :eur-export.com

De manière générale, vous avez intérêt à :

- Facturer ou payer en une monnaie facilement transférable et servant de façon usuelle aux paiements internationaux (dollar américain, livre sterling, yen, euro ; etc.)
- Faciliter la gestion en utilisant peu de devises car, suivre leur évolution demande de disposer de nombreuses informations et du temps pour les traiter²²

2.2.2.4. Le netting

Il consiste à effectuer tous les paiements internes entre la société-mère et ses filiales implantées à l'étranger. c'est une technique utilisée dans les grandes firmes. Chaque semaine ou chaque mois, le trésorier de la firme opère la compensation entre les flux de créances et des dettes de telle façon qu'il puisse connaître avec précision l'ensemble des soldes dans les devises. C'est à ce moment qu'il met en place les couvertures nécessaires. L'intérêt de cette technique est de réduire le nombre et le montant des transferts entre les filiales du groupe afin que de nombreuses opérations se soient plus en risque de change et de limiter ainsi la couverture aux seuls soldes.²³

L'objectif du netting est aussi de rationaliser les flux de règlements à l'intérieur d'un groupe par une réduction des volumes transférés d'une société à l'autre. La compensation peut être :

- **Bilatéral**

deux sociétés étant simultanément débitrice et créditrice l'une envers l'autre, y compris dans des monnaies différentes, peuvent convenir d'un transfert limité au solde net de leurs engagements .

- **multilatérale**

le principe est identique à celui de la compensation bilatérale, sauf que le clearing se fait entre plusieurs filiales avec plusieurs transactions.²⁴

➤ **Fonctionnement du netting**

Le netting repose sur la mise en place d'une unité de centralisation appelée centre de netting il s'agit pour le centre de netting :

- ✓ collationner les paiements ou encaissements intra groupe que chacune des filiales doit effectuer ou recevoir .
- ✓ déterminer le montant des achats et cessions de devises à réaliser.

²² CHISLAINE, L ; HUBERT, M ; (2007) O P cit, p. 339

²³ DOMINIQUE. PLIHON. D ; « finance de marché », Edition, Ed : ECONOMICA, 2005.

²⁴ FONTAINE, P ; « gestion du risque de change » Edition, Ed, ECONOMICA, 1996 p.100.

Chapitre II :Le secteur agroalimentaire et le risque de change

- ✓ définir les mouvements de fonds .
- ✓ négocier l'ensemble des opérations de change.

Les filiales débitrices auront à ordonnancer les règlements vers le centre de netting. Et ces opérations sont réalisées selon un calendrier précis, bien défini au sein du groupe.

➤ Les principaux avantages de netting

- réduit le nombre et le volume des transferts .
- réduit le nombre et le volume des opérations de change .
- minimise les pertes sur les fonds transférés .
- réduit les fluctuations des soldes dans les banques locales .
- simplifie les relations bancaires dans la mesure où une banque par filiale est suffisante pour effectuer les règlements.²⁵

conclusion

parmi les principaux types de risques auxquels les entreprises sont confrontées, les risques de taux d'intérêt et de change sont des aspects à prendre en compte et surtout avec beaucoup d'attention .

Au regard de ces risques , tout exportateur et importateur doit disposer des connaissances et de l'expérience pour évaluer les caractéristiques et les risques de chaque opération.

une gestion qui se veut optimale , se doit d'évaluer, mesurer et mettre en œuvre les techniques et stratégies , visant à faire face aux multiples risques. Pour ce faire , les entreprises doivent se doter de systèmes de contrôles de gestion, interne ou externe.

²⁵ ,.DEBEAUVAIS ; Y , SINNAH ; (1992) O P cit, p.141

Chapitre III : le risque de change et sa couverture :
cas de quelque entreprise de l'industrie agro-
alimentaire de la wilaya de la Bejaia

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : Cas de quelques entreprises de l'industrie agro-alimentaires de la wilaya de Bejaia

Le risque de change constitue une menace majeure pour toutes les entreprises engagées dans les opérations commerciales internationales. Et les entreprises de wilaya de Bejaiane font pas exception. Comme les autres, elles doivent assurer la gestion de ce risque de change par la recherche des meilleures techniques possible et mettre en place des couvertures adéquate en fonction de la nature et de l'ampleur del'exposition.

L'objet de notre travail est de montrer le degré d'importance de la gestion du risque de change au sein de quelques entreprises de l'industrie agro-alimentaire de la wilaya de Bejaia.

Ce chapitre nous permet de vérifier les informations théoriques exposées dans les deux chapitres précédents. Il s'agit de montrer les résultats tirés de quelques entreprises de l'industrie agro-alimentaires de la wilaya de Bejaia sur lesquelles nous avons enquêté au moyen d'un questionnaire.

Ce chapitre sera divisé en deux sections : la première section sera consacrée à la présentation de la démarche méthodologique de l'enquête effectuée sur le terrain en présentant notre questionnaire. Les résultats enregistrés de cette enquête seront analysés et interprétés ensuite dans la deuxième section.

Section 1 : La démarche méthodologique de l'enquête

Dans cette section, nous allons présenter la démarche méthodologique par une approche Quantitative adaptées dans le cadre de notre travail. Elle consiste en une enquête de terrain sous forme de questionnaire destiné à quelques entreprises de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia, tout en expliquant son déroulement ainsi que le contenu du questionnaire distribué.

1.1. Le contenu du questionnaire

Le questionnaire a été réalisé à partir de ce qui a été développé dans la partie théorique du mémoire.

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

Nous avons élaboré le questionnaire de l'enquête dans le but aussi d'atteindre notre objectif de recherche qu'on s'est fixé au préalable. Ce dernier est composé de 24 questions regroupées en quatre axes principaux qui sont :

- ✓ Présentation de l'entreprise.
- ✓ La stratégie de l'entreprise.
- ✓ L'entreprise face au risque de change.
- ✓ L'entreprise et la gestion du risque de change.

1.1.1. Présentation de l'entreprise

L'objet recherché de cette partie est d'identifier d'une manière détaillée les caractéristiques de l'entreprise enquêtée à savoir : sa raison sociale, sa date de sa création, son statut juridique, son secteur d'activité sa taille et son capitale social.

1.1.2. La stratégie de l'entreprise

L'objectif recherché dans cet axe est de déterminer les stratégies d'exportations des entreprises enquêtées et identifier leur degré d'importance.

1.1.3. L'entreprise face au risque de change

Cet axe est destiné à présenter la naissance du risque de change au sein de ces entreprises enquêtées, et le degré de sensibilité de ces entreprises face au risque de change en plus de préciser les différents types de risque de change auxquels font face les entreprises.

1.1.4. L'entreprise et la gestion du risque de change

L'objet recherché dans cette partie est l'identification des différentes techniques et instruments utilisés par les entreprises enquêtées afin de gérer le risque de change. Il nous permet également de voir les difficultés auxquelles ses entreprises se heurtent dans la gestion du risque de change.

1.2. Le déroulement de l'enquête

L'enquête a été réalisée au courant du mois d'août 2016 après une série de prises de rendez-vous avec quelques entreprises faisant partie de notre échantillon. Plusieurs obstacles ont marqués notre enquête :

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

- Certain responsables ne trouvaient aucun intérêt pour eux de nous remplir ce questionnaire telle que l'entreprise CANDIA.
- Il y a d'autres entreprises qui ont refusé carrément de répondre à nos questions. C'est le cas de PRIMA VIANDE et DANONE.
- Des entreprises qui ne se sentent pas obligées de dégager un peu de leur temps pour répondre à notre questionnaire comme CO.GB et LABELLE.
- Le refus des entreprises à répondre à toutes les questions en raison que certaines informations sont soi-disant confidentielles et ne peuvent être diffusées (MOULM ROYAL et PRIMA VIANDE).
- Manque de temps et de moyens.

A la fin de l'enquête, seulement 05 questionnaires ont été récupérés parmi les 12 distribués auprès des entreprises de la Wilaya de Bejaia.

1.3. Le choix de la population d'étude

Le choix de la population d'étude est porté sur le secteur agroalimentaire car :

- il est bien implanté dans la wilaya de Bejaia.
- Ces entreprises sont réputées pour leur acquisition du savoir faire et la qualité de leurs produit.

1.4. Le choix de l'échantillon

Le choix de l'échantillon de notre enquête s'est effectué comme suit :

- Notre enquête est basée sur les entreprises exportatrices et pratiquant la gestion de risque de change
- L'activité de la plupart des entreprises enquêtées se concentre dans le secteur agroalimentaire.
- La sensibilité du thème proposé.

Plus tard, l'approche quantitative doit être complétée par une étude qualitative, notamment par l'utilisation de l'observation afin d'apprécier les aspects qualitatifs de l'innovation (les aspects organisationnels).

Section 2 : présentation et analyse des résultats de l'enquête

Le but de cette section est d'analyser et interpréter les résultats de notre enquête effectuée auprès des entreprises du secteur de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia.

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

2.1. Présentation des entreprises enquêtées

Afin de pouvoir caractériser les entreprises enquêtées, le tableau n°9 ci-dessous présente le siège social, la date de création, le statut juridique, l'effectif actuel employé, les principaux produits et les types de marchés des entreprises enquêtées.

Tableau n°9 : les caractéristiques générales des entreprises enquêtées

Désignation d'entreprise	Année de création	Siège social	Secteur d'activités	Taille d'entreprise	Statut juridique	Bien produit	nature juridique
SOUMMAM	1993	Akbou	Agroalimentaire	Grande entreprise	privé	Yaourt Lait	SARL
IFRI	1996	IGHZER AMOKR ANE	Agroalimentaire	Grande entreprise	privé	Boissons eau minéral sodas	SARL
CEVITAL	1998	BEJAIA	Agroalimentaire	Grande entreprise	privé	Sucre Margarine Huile végétale	SPA
GENERAL EMBALAGE	2000	Akbou	Carton ondulé	Grande entreprise	privé	Carton ondulé	SARL
RAMDY	2002	Akbou	Laitier	P.M.E	privé	Fromage fondus	SARL

Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

D'après les informations du tableau, on constate que les entreprises enquêtées sont implantées essentiellement dans le secteur de l'agroalimentaire et également que ces entreprises activent dans leur secteur depuis longtemps. Toutes les entreprises de l'échantillon de l'enquête sont toutes privées Les entreprises enquêtées concentrent leurs activités dans différents types de production : Sucre, Huile, eau minérale, Yaourt, fromage fondu, du lait et des boissons...etc.

2.2. Les stratégies des entreprises

Cette question a été posée dans l'objectif d'analyser les stratégies des entreprises de notre échantillon.

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

Tableau n°10 : L'origine de première exportation des entreprises enquêtées

2.2.1 L'origine de la première exportation des entreprises enquêtées

	Nombre de réponse Par les entreprises	Parts en %
Une sollicitation directe d'un client étranger	04	36,3%
Un contrat sur un salon à l'étranger	/	00%
Un client sur un salon à l'étranger	/	00%
Une démarche de prospection à l'étranger	04	36,3%
Une recommandation d'une entreprise	03	27,3%
Autre	/	00%
Total	11	100%

Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

D'après les données de ce tableau, on remarque que 36,3% des entreprises enquêtées soit 4 entreprises (CEVITAL, IfRI, SOUMMAM, GENERAL AMBALLAGE) ont fait recours à une sollicitation directe d'un client étranger, suivi juste après de 36,3% d'entreprises (CEVITAL, IfRI, SOUMMAM, GENERAL AMBALLAGE) qui ont adopté une démarche de prospection à l'étranger (la foire internationale), alors que 27,3%, soit 3 entreprises (CEVITAL, IfRI, SOUMMAM) ont eu des recommandations pour améliorer leur compétitivité. RAMDY, par contre, n'exerce aucune activité d'exportation.

2.2.2. Les stratégies d'exportation suivies par les entreprises enquêtées

Dans cette partie, nous allons voir les stratégies d'exportation suivies par les entreprises enquêtées

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

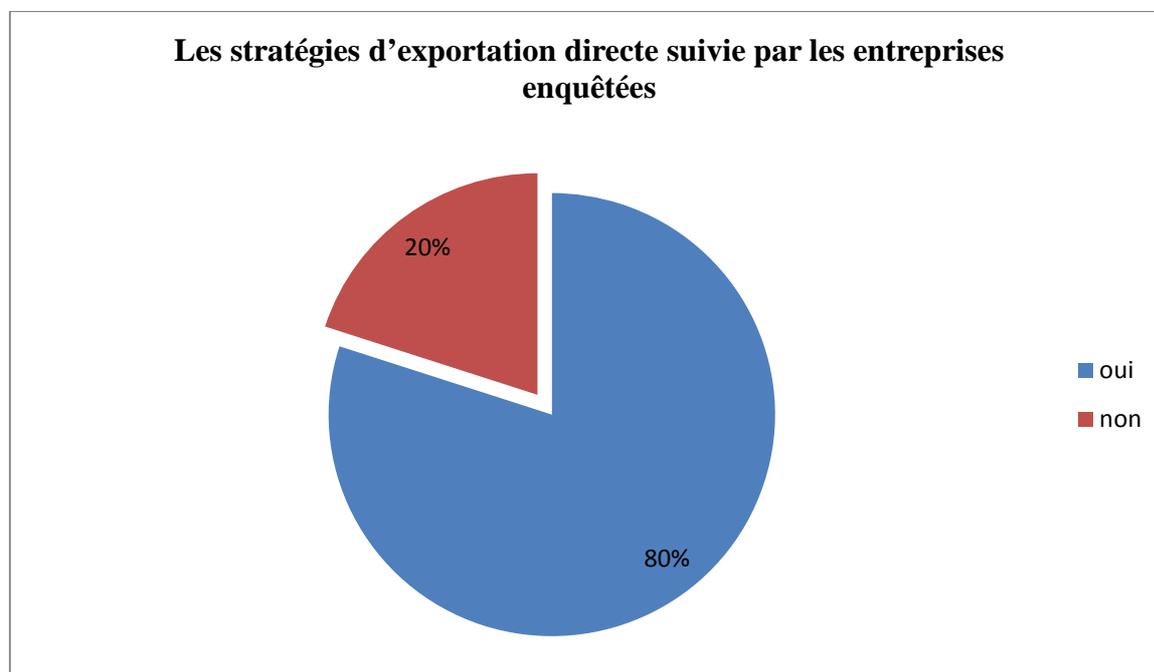
Tableau n° 11 : Les stratégies d'exportation suivie par les entreprises enquêtées

Désignation Entreprise	Exportation directe	Exploration indirecte	Exploration concentrée ou associée
CEVITAL	OUI	NON	NON
SOU MMAM	OUI	NON	NON
IFRI	OUI	NON	NON
GENERAL AMBALLAGE	OUI	NON	NON
RAMDY	NON	NON	NON

Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtée

Le taux des entreprises concernant les stratégies d'exportation directe est représenté dans la figure suivante (voir figure n° 5) :

Figure n°5 : le taux des entreprises concernant les stratégies d'exportations directes



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtée

D'après les résultats du tableau n°11 et la figure n° 5, on constate que 80% des entreprises enquêtées (CEVITAL, SOU MMAM, IFRI, GENERAL AMBALLAGE) sont concernées

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

parle mode d'exportation le plus utilisé, c'est-à-dire l'exportation directe. Cela est dû principalement pour assurer soi-même la promotion et la vente de ses produits et services directement auprès de ses clients, sans passer par le truchement d'un intermédiaire. Par contre, les deux modes d'exportation restants ne sont pas utilisés par ces entreprises. Les 20% qui restent soit une seule entreprise (RAMDY) n'exporte pas à l'étranger et couvre le marché national.

2.2.3. Les principales difficultés rencontrées à l'export

Interrogées sur les principales difficultés rencontrées à l'export, les entreprises enquêtées placent les lourdeurs du traitement des documents administratifs comme première difficulté. Viennent ensuite l'état des routes, le transport, l'assurance et l'obtention d'aides et subventions car selon ces entreprises l'Etat ne les aide pas dans la procédure d'exportation en dépit de l'existence des organismes d'appui.

2.2.4. Les produits estimés à la demande du marché étranger

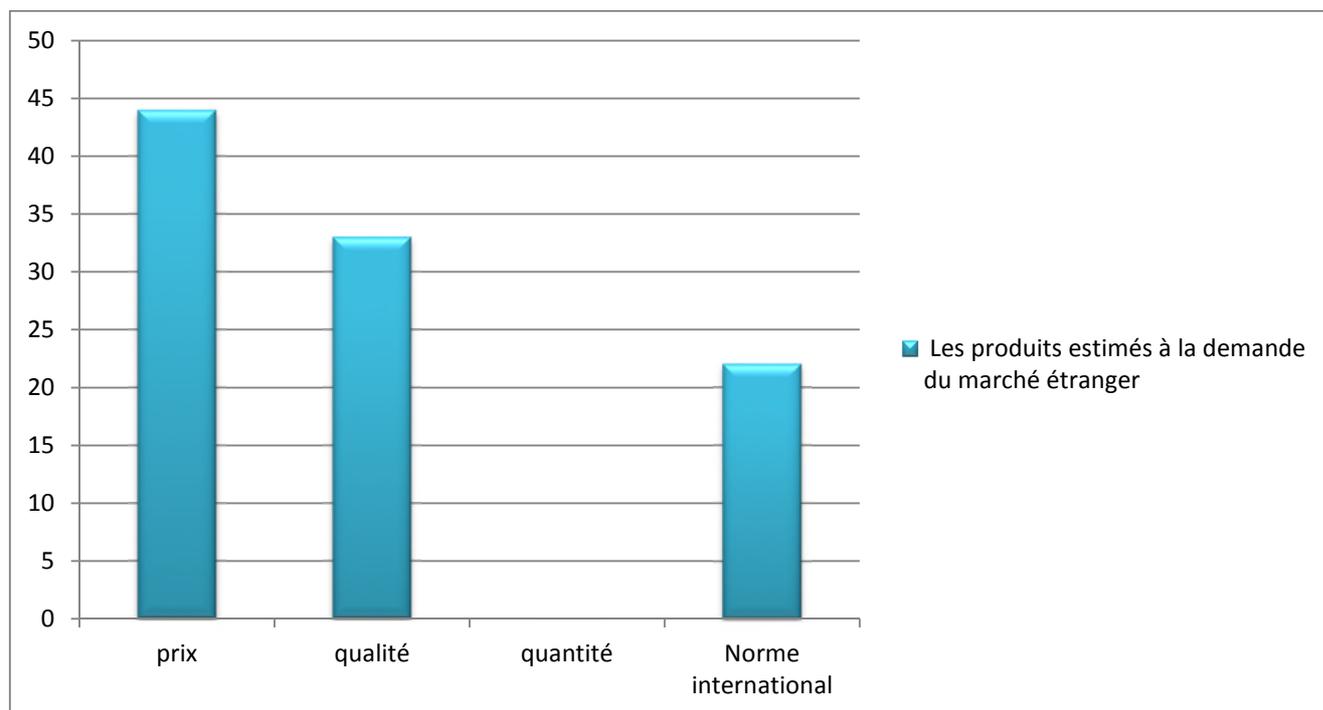
Tableau n°12 : Les produits estimés à la demande du marché étranger

Désignation entreprises	Prix	Qualité	Quantité	Normes internationales
CEVITAL	X	X		X
SOUMMAM	X	X		
IFRI		X		X
GENERALE AMBALLAGE	X	X		
RAMDY				

Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

Figure n °6 : les produits estimés à la demande du marché étranger



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtée

La lecture des données du tableau n°12 et la figure n°6 fait ressortir une tendance commune à la plupart des entreprises. Elles recourent aux principaux facteurs de réussite à l'international, à savoir le prix, la qualité, la quantité et les normes internationales.

On constate que 44,44%, soit 4 entreprises (CEVITAL, SOUMMAM, IFRI, GENERALE AMBALLAGE), la demande pour leurs produits est déterminée par le prix proposé ainsi que la qualité du produit offert. Concernant la qualité, on constate qu'aucune entreprise, soit 0% de l'échantillon, n'est concernée.

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

2.2.5. La destination des différents produits exportés

Tableau n°13 : la destination des différents produits exportés

	Nombre DE réponse Par les entreprises	Part de %
Pays de Maghreb	4	33.33%
Pays d'UE	4	33.33%
PAYS d'ASIE	3	25%
PAYS D'Amérique du Nord et d'Amérique latine	1	8.33%
Total	12	100%

Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtée

D'après les données du tableau n°13montrent que les cinq plus gros clients de l'Algérie sont des pays de l'Union européenne, les pays du Maghreb et les pays d'Asie.

On remarque que 33,33% des entreprises enquêtées (CEVITAL,IFRI, SOUMMAM, GENERAL AMBALLAGE) exportent vers les pays de Maghreb et les pays d'UE. Vient ensuite 25% des entreprises enquêtées (CEVITAL, IFRI et SOUMMAM) qui exportent vers les pays d'Asie, tandis que 8.33% qui représente la seul entreprise CEVITAL qui exporte ses biens vers les pays D'Amérique du nord et D'Amérique latine. Alors que l'entreprise RAMDY n'exporte pas.

2.3. L'entreprise face au risque de change

Cette partie de notre travail est consacrée à démontrer que toutes les entreprises qui exercent une activité d'importation et exportation des bien et servies, se heurtent immédiatement aux problèmes de change

2.3.1. L'existence d'un risque de change dans les entreprises enquêtées

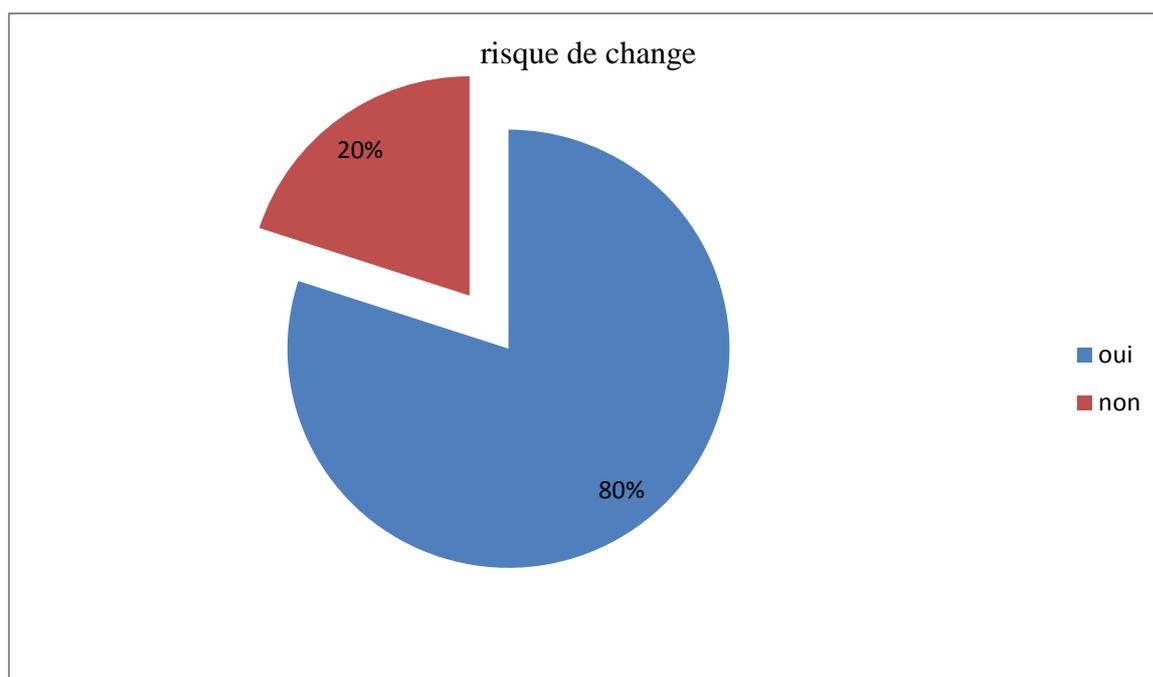
Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelques entreprises de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

Tableau n°14 : L'existence d'un risque de change dans les entreprises enquêtées

Entreprises	Risque de change
CEVITAL	Oui
SOUMMAM	Oui
IFRI	Oui
GENERAL AMBALLAGE	Oui
RAMDY	Non

Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

Figure n°7 : L'existence de risque de change au niveau des entreprises enquêtées



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtées

Concernant ce point, nous allons essayer de faire un aperçu sur la relation entre le risque de change et les entreprises enquêtées et ce, pour savoir si celles-ci sont confrontées au risque de change ou non. D'après les résultats obtenus dans le tableau n°14, on constate que 80% des entreprises (CEVITAL, IFRI, SOUMMAM, GENERAL AMBALLAGE) subissent le risque de change car la contre-valeur du dinar du montant l'exportation au moment de la saisie de la

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

déclaration douanière matérialisant l'expédition des marchandises exportées est toujours différant de la première DZD/EUR au moment de l'enregistrement de l'encaissement du montant rapatrié. Par contre 20% seulement, qui représente une seul entreprise RAMDY, n'est pas confrontée au risque de change puisque elle n'exporte pas vers l'étranger.

2.3.2. Les risques auxquels l'entreprise enquêtée est souvent exposée

Tableau n°15 : les risques auxquels l'entreprise enquêtée est souvent exposée

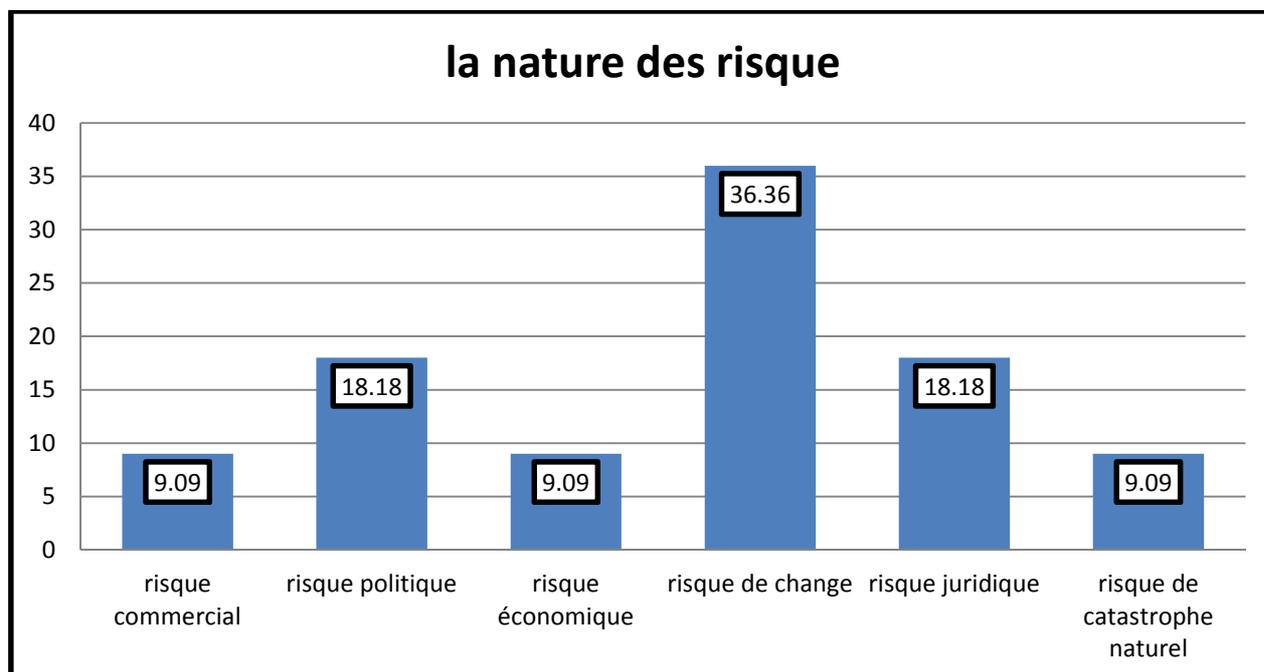
	Nombre de réponse par les entreprises	Part en %
Risque commercial	01	9.09%
Risque politique	02	18.18%
Risque économique	01	9.09%
Risque de change	04	36.36%
Risque juridique	02	18.18%
Risque catastrophe naturel	01	9.09%
Total	11	100%

Source: réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtée

La figure suivante représente la nature des risques des auquel sont confrontées les entreprises enquêtées.

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

Figure n°8 : la nature des risques au sein des entreprises enquêtées



Source: réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtée

D'après les données de ce tableau, on remarque que 36.36% des entreprises enquêtées (CEVITAL, SOUMMAM, IFRI, GENERL AMBALLAGE) déclarent que le risque de change est le principal risque subi à l'incertitude du taux de change d'une monnaie par rapport à une autre à court ou moyen terme, et la dévaluation du dinar algérien.

Une proportion de 18,18% des entreprises enquêtées (CEVITAL, GENERALEMBALLAGE) trouve que le risque politique et le risque juridique est un autre obstacle à l'exportation. Enfin, 9.09% des entreprises enquêtées confronte au risque économique et catastrophe naturel

2.3.3. L'origine de l'apparition du risque de change au niveau des entreprises enquêtées

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

Tableau n°16 : L'origine de l'apparition du risque de change au niveau des entreprises enquêtées

Désignation Entreprises	SOUMMAM	IFRI	CEVITAL	GENERAL EMBALAGE
Les exportations	X	X	X	X
Les importations	X	X	X	X
Les investissements directs à l'étranger				
Les prête et emprunts en devise à l'étranger				

Source : réalisé à partir des données recueillies auprès des entreprises enquêtée

D'après la lecture des données du tableau n°16, nous remarquons que l'apparition de risque de change au niveau des entreprises enquêtées est liée à l'importation, surtout eu égard à l'importance des volumes traités, durant les périodes des dévaluations régulière du dinar. Le différentiel de change est souvent penché du côté des pertes, y compris pour les exportations.

2.4. L'entreprise et la gestion du risque de change

La gestion du risque de change nécessite une étude préalable, une bonne connaissance de fonctionnement du marché mais également une culture économique qui permet d'analyser de manière prévisionnelle les fluctuations des cours de change.

2.4.1. Les techniques et les instruments utilisés par les entreprises enquêtées pour gérer le risque de change

Dans cette partie, nous allons voir les techniques et les instruments utilisés par les entreprises enquêtées pour gérer le risque de change. D'une part, L'instrument de couverture

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

des risque de change externe le plus utilisé, est le contrat ferme d'achat ou de vente à terme des devises auprès de la banque central via des ordres que doit exécuter a la banque domiciliataire. D'autre part, L'instrument de couverture des risque de change interne, est le choix de facturation en devise qui permet aux entreprises de choisir une devise de facturation étrangère qui n'est ni celle de l'acheteur, ni celle du vendeur.

Le contrat ferme entre la banque et son client, par exemple, permet au client de figer, au moment de la conclusion de l'opération, le cours de change d'une devise contre une autre, à une date future pour un montant défini. Il permet au client de figer et de garantir au moment de la conclusion de l'opération, sans payer de prime, un cours d'achat/ de vente de ses devises pour une opération dont l'échéance et le montant sont déterminés. Le cours garanti permet au client de bénéficier d'un report favorable de la devise pour l'exportateur ou d'un déport favorable de la devise pour l'importateur. Pour cela, la technique utilisée est l'achat ou la vente à terme de devises permettant de couvrir le risque de change d'une opération commerciale en devises. L'entreprise connaît ainsi le cours auquel il cédera ou achètera la devise dans le futur.

Notons que le dispositif d'instruments de couverture interne tell que le contrat ferme d'achat à terme et l'instrument de couverture externe de facturation en devise n'étant pas opérationnel à cause de l'absence des moyens pour la gestion du risque de change bien défini par la réglementation. En effet, la banque d'Algérie, à titre d'exemple, n'a pas encore procédé à libéralisation du marché financier permettant l'accès aux instruments de couverture.

2.4.2. Les raison de couvrir le risque de change

Cette partie de notre enquête est consacrée à présenter les raisons de se couvrir contre le risque de change qui touche les entreprises enquêtées. Ces dernières se couvrent contre le risque de change dans le but de compenser les pertes qu'elles subissent sur un autre marché et pour ne pas perdre la compétitivité et assurer la croissance et leur développement.

2.4.3. Les sources de collecte des informations sur le risque de change

D'après les résultats du questionnaire, on remarque que toutes les entreprises enquêtées collectent des informations sur le risque de change par les cotations devises que reçoivent régulièrement de la banque domiciliataire et émanant de la banque central.

Chapitre III : le risque de change et sa couverture : cas de quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

2.4.4. Les difficultés auxquelles les entreprises enquêtées se heurtent dans la gestion du risque de change

Dans cette partie, nous allons présenter les difficultés auxquelles les entreprises enquêtées (CEVITAL, SOUMMAM, IFRI, GENERAL AMBALLAGE), se heurtent dans la gestion du risque de change :

- Les difficultés de mesurer l'exposition de leurs entreprises au risque de change ;
- Manque d'information sur la manière de gérer le risque de change ;
- Absence de politiques et de lignes directrices claires en matière de gestion du risque de change ;
- Les difficultés de consacrer autant de temps à fin de gérer le risque de change.

2.4.5. Le degré de satisfaction de l'entreprise concernant les résultats de sa gestion de risque de change

Interrogées sur le degré de leur satisfaction concernant les résultats de leur gestion de risque de change, les entreprises enquêtées ont estimé qu'il est difficile de contrôler le problème à cause du manque des moyens pour sa gestion. Bien que les entreprises définissent des règlements pour prendre en charge le risque de change, il est à noter que leur application est limitée, si bien que des solutions définitives à ce problème demeurent toujours en suspens.

2.4.6. Les recommandations pour se couvrir contre le risque de change

Pour relancer l'industrie, il faut rétablir les recommandations nécessaires et favoriser les devises stables tel que l'Euro vu que le dollar est la devise la plus demandée et donc qui subit les fluctuations les plus importantes. Tout doit commencer par la libéralisation totale du marché de change et ce à travers l'accès libre aux achats à terme de devise. Ceci permettra théoriquement aux opérateurs d'évacuer les incertitudes liées aux fluctuations des cours de change, de rationaliser leurs décisions d'importation, d'exportation et d'investissement, et enfin de maîtriser la gestion de leurs coûts de production.

Chapitre III : la gestion de risque de change et sa couverture : cas des quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

Section 3 : la pratique de la gestion de risque de change au sein de l'entreprise CEVITAL de la wilaya de Bejaia

3.1 Présentation de l'entreprise CEVITAL agro-industrie de Bejaia

CEVITAL est une société par action au capital privé de 970.000.000.00 DA, a été créée avec des fonds privés en 12 mai 1998, agro-industrie est le leader du secteur agroalimentaire en Algérie.

CEVITAL est parmi les entreprises algériennes qui vu le jour dès l'entrée de notre pays en économie de marché. Le groupe CEVITAL est un groupe familial, ses principaux actionnaires sont Mr ISSAAD REBRAB et fils.

Avec des structures managériales et financières fortes, le groupe CEVITAL emploie près de 12000 collaborateurs répartis sur 17 filiales. Il a connu croissance annuelle à deux chiffres depuis 1999, son chiffre d'affaire est de 2.4 MILLIARDS de dollars en 2010, puis 3 milliards de dollars en 2011 et enfin de 3.5 MD en 2012. l'objectif de chiffre d'affaire pour 2015 est 6.7 milliards de dollars.

CEVITAL contribue largement au développement de l'industrie agroalimentaire nationale, elle couvre les besoins du marché national et exporter le surplus, en offrant une large gamme de produits de qualité supérieur à des prix compétitifs grâce à son savoir-faire, ses unités de production ultramodernes, son contrôles strict de qualité et son réseau de distribution.

3.1.1. La situation géographique :

Le complexe CEVITAL est implanté au nouveau quai du port de Bejaia, à 3 km sud-ouest de la ville, à proximité de la RN 26 et une superficie de 4500 M2. cette situation géographique de l'entreprise lui profite bien étant donné qu'elle lui conféré l'avantage de la proximité économique. En effet, elle se situe très proche du port et de l'aéroport de Bejaia.

3.1.2 : Activités et missions

Les principales activités du C.A CEVITAL sont :

3.1.2.1 activités de CEVITAL

Chapitre III : la gestion de risque de change et sa couverture : cas des quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

Lancé en 1998, le complexe CEVITAL a débuté son activité par le conditionnement de l'huile en décembre 1998. En février 1999, les travaux de génie civil de la raffinerie ont députés, cette dernière est devenue fonctionnelle en Août 1999.

L'ensemble des activités de CEVITAL sont concentrées sur la production et la commercialisation des huiles végétales, de margarine et de sucre .elles se présent comme suit

- Raffinage des huiles (1800 tonnes/jour).
- Conditionnement d'huiles finies (1400 tonnes /heure).
- Production de margarine (600 tonne /jour).
- Fabrication d'emballage PET (poly éthylène Téréphtalate) (9600unités/heure).
- Raffinage du sucre roux (1600 tonnes /jour).
- Stockage céréales (120000 tonnes).
- Minoterie et savonnerie en cours d'étude.

3.1.3 Missions et objectifs

L'entreprise a pour mission principale de développer la production et d'assurer la qualité et le conditionnement des huiles, des margarines et du sucre à des prix nettement plus compétitifs, et cela dans le but de satisfaire le client et de le fidéliser.

Les objectifs visés par CEVITAL peuvent se présenter comme suit :

- L'extension de ses produits sur tout le territoire national.
- L'implantation de graines oléagineuses pour l'extraction directe des huiles brutes.
- L'optimisation de ses offres d'emploi sur le marché du travail.
- L'encouragement des agriculteurs par des aides financières pour la production locale de graines oléagineuses.
- La modernisation de ses installations enter mes de machine et de technique pour augmenter le volume de sa production ;
- La réponse au besoin et attente du client.
- L'élargissement de sa gamme de produit.
- L'accroissement du chiffre d'affaire.
- Positionner ses produits sur le marché international par leur exportation.

Chapitre III : la gestion de risque de change et sa couverture : cas des quelque entreprise de l'industrie agroalimentaire de la wilaya de Bejaia

3.1.4. La capacité de production.

Tableau n17° : les capacités de production des unités de CEVITAL agro-industrie (2008)

Unité	capacité
Une raffinerie d'huile	750 000 t /an
Une margarinerie	180 000 t/an
Une raffinerie de sucre	2000 000 t/an
Une unité de sucre liquide	210 000 t(matière sèche /an)
Une unité de conditionnement d'eau minérale Lalla Khadîdja	3 000 000 Bouteilles /jour
Unité de production de boissons rafraîchissantes Sans alcool tchina	600 000 Bouteilles /heure
Une conserverie de tomates et de confiture de fruits	80 t/ jour
Des silos portuaires	182 000 tonnes

Source : entreprise (SPA) Cevital agro-industrie

3.1.5. La concurrence de Cevital

Tableau n°18 :les principaux concurrents de Cevital

Au niveau national	Au niveau international
1- Afia(huile) Oran 2- La belle (margarine) Bejaia 3- Prolipos(huiles et sucre) 4- Safia (huile) 5- West import (sucre)	6- Savola 7- Bestfoodsetablishement 8- Amiratesrefinerycoltd 9- Gulf vegetableoilcoltd 10- Alghurairefoodsltd 11- Danyafoodsltd 12- Rafael salgado sa

Source : www .Cevital agro-industrie

Chapitre III : le risque de change et ses technique de couverture : cas de quelques entreprises de l'industrie agroalimentaires de la wilaya de Bejaia

3.2. Les résultats de l'étude de terrain au sein de l'entreprise CEVITAL

Dans cette section, nous allons présenter les résultats de notre étude effectuée durant notre stage auprès de l'une des entreprises de l'agroalimentaire qui est directement confrontée au risque de change, qui se produit lors des opérations de vente à l'étranger.

3.2.1. Le déroulement d'une opération d'exportation

Le risque de change se produit généralement lors d'une opération de commerce extérieur. En effet, toute opération de vente à l'étranger est conditionnée par la rédaction du contrat de vente. C'est donc une opération délicate car il faut penser au droit commercial applicable, aux conditions de paiement et aux moyens de paiement (contrat à terme et la remise documentaire, transfert libre, etc.)

Durant notre stage au sein de l'entreprise CEVITAL, nous avons pris connaissance du déroulement d'une opération de vente à l'étranger concernant un produit largement exporté à l'étranger, à savoir le sucre blanc. La procédure étant comme suit :

3.2.2. Les conditions de contrat

Après avoir conclu un contrat avec le client dans lequel sont mentionnés certaines conditions, à savoir le prix, le mode de paiement, le mode de transport, les délais de livraison, ainsi que la durée de validité de l'offre, un bon de commande (voir annexe n° 1) est transmis au service commercial, sur lequel sont mentionnées les quantités souhaitées par type de produits et leurs poids correspondants, ainsi que la date de chargement une facture établie par l'entreprise qui démontre en détail la qualité de chaque produit vendu aussi que leur prix qui va servir à l'établissement d'une domiciliation bancaire par la banque de l'entreprise.

3.2.3. Rapatriement des recettes des exportations

La réglementation des changes a fait l'objet de plusieurs assouplissements au cours des dernières années. Les délais de rapatriement, longtemps fixés à 120 jours ont été portés récemment à 180 jours. Selon cette disposition, déjà prévue par l'article 11 du règlement n°07/01/2001, sauf autorisation de la banque d'Algérie, la BA adresse à la banque intermédiaire agréée des textes fixant le rapatriement des recettes des exportations comme suit :

Chapitre III : le risque de change et ses technique de couverture : cas de quelques entreprises de l'industrie agroalimentaires de la wilaya de Bejaia

- 50% du montant en compte dinars
- 30 % du montant en compte devise personne morale
- 20% du montant en compte devise intitulé exportateur

L'étape qui suit sera donc l'établissement d'une facture par la banque de l'exportateur. Cette facture est une formalité administrative qui consiste à identifier le numéro de domiciliation d'une transaction financière pour son suivi physique et financier. C'est à ce niveau que réside le noyau de notre travail, dans la mesure où le montant de la transaction ainsi que son cours en devise, en cas d'un paiement dans un délai de 180 jour à partir de la date d'expédition de la marchandise, seront libellés, selon la réglementation bancaire algérienne comme suit :

- 50% des fonds seront réglés en dinars ;
- 50% restants ne sont pas convertis. Ils sont crédités dans le compte devise avec 20% pour libre utilisation et 30% dans le compte personne morale et peuvent être utilisés pour importation.

3.2.4. La préparation d'une domiciliation bancaire

Après avoir reçu et examiné le bon de commande, l'entreprise va établir une facture sur laquelle sont mentionnées les quantités de produits, le montant en devise et le dossier à rejoindre avec facture, déclaration de douane à l'exportation (D11), facture domiciliation et le connaissance BL (Annexe n°02).

Déroulement des opérations

- L'entreprise *CEVITAL* exporte à l'entreprise AB une quantité de 200,00 unités de sucre blanc.
- Le prix unitaire est de 42900,00 EUR, facturée à 85800 EUR (Annexe n° 01) à la date d'expédition du 31/07/2013 et un cours de change est de 106,01610, soit un montant de 9 096 181,38 selon la déclaration de douane D11 (Annexe n°03)
- A la date d'encaissement du 10/09/2013 le cours EUR/DZD a augmenté (108,65) par rapport au cours de la facture (106,02).
- L'entreprise Cevital a alors encaissé au moment du rapatriement des fonds ce qui suit :

Chapitre III : le risque de change et ses technique de couverture : cas de quelques entreprises de l'industrie agroalimentaires de la wilaya de Bejaia

- Un avis à 50% au montant de $(42900,00 \text{ EUR} \times 108,65) = 4\,661\,252,31 \text{ DZD}$ (Annexe N°04) ;
- Un avis EUR commercial à 30% au montant de $(25\,740,00 \times 108,65) = 2\,796\,751,39$ (Annexe n°05) ;
- Un avis libre utilisation à 20% au montant de $(17160,00 \times 108,65) = 1\,864\,500,92$ (Annexe n°06) ;

Le risque de change est lié à la transaction commerciale. Il se présente entre le cours à la date de facturation (D11) et le cours au moment du règlement (avis de crédit, avis EUR commercial et avis de libre utilisation)

À la date du règlement, le montant de la facture en dinars est de 9 322 504,62 DZD avec un avis en DZD 4 661252,31, un avis commerciale 2 796751,39 et libre utilisation de 1 844500,992 DZD est le montant des avis au dinar.

Par conséquent, la différence entre le montant de la facteur en DZD (9 096 181,38), et le montant de règlement en DZD (9 322 504,62), représente un gains de change d'un montant de +22632,24.

Tableau n°19 : Etat du rapatriement des fonds issus de l'exportation du sucre blanc par Cevital

	facture	Avis DZD	Avis EUR commercial	Avis libre utilisation
Devise cours	85800,00	42900,00	25740,00	17160,00
Cours	106,02	108,65	108,65	108,65
DZD	9 096181,38	4 661252,31	279675,39	1864500,92
Totaux	9096181,38	9322504,62		
Ecart de change	+226323,24			

Source : d'après les informations fournies par la BCE, agence EDIMCO.

Chapitre III : le risque de change et ses technique de couverture : cas de quelques entreprises de l'industrie agroalimentaires de la wilaya de Bejaia

3.3.Les recommandations pour se couvrir contre le risque de change lors de vente desProduits agroalimentaires

- Éviter les échéances entre la date de l'expédition et la date de paiement(le contrat à terme)
- Favoriser les exportationsvers les pays stables financièrement
- Favoriser les devises stables tel quel'Eurovu que le dollar est la devise la plus demandée et donc qui celle quisubit le plus de fluctuations.

Conclusion

Les résultats obtenus durant notre enquête et le stage nous ont permis de conclure que la majorité des entreprises agroalimentaires enquêtées de la wilaya de Bejaia accordent une place importante à la pratique de la gestion de risque de change.

Il faut donc noter que ces entreprises pratiquent en grande de partie la gestion de risque de change de manière incrémentale mais rarement radicale.

L'analyse des réponses fournies par les entreprises enquêtées nous a permis de conclure que la majorité des entreprises enquêtées, soit 80% de l'échantillon, pratique la gestion de risque de change. Ces entreprises utilisent différents technique telles que la couverture interne et externe dans le but de rendre l'entreprises plus compétitive. Par contre, seulement 20% de notre échantillon ne pratique la gestion de risque de change à cause de l'absence de moyens pour la gestion du risque de change, toutefois bien défini par la réglementation.

Pour la plupart de ces entreprises enquêtées, la gestion de risque de change constitue donc un élément très important pour éliminer, du moins, réduire au minimum la perte liée à ce risque.

**Chapitre III : le risque de change et ses technique de
couverture : cas de quelques entreprises de l'industrie
agroalimentaires de la wilaya de Bejaia**

Conclusion générale

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de ce travail, nous pouvons conclure que le risque de change se présente comme un paramètre essentiel qu'il faut prendre en considération lorsqu'il s'agit de traiter des opérations commerciales internationales. Que ce soit pour le fournisseur ou le client, le cours de change joue un rôle déterminant dans la prévision des encaissements ou des décaissements futurs à l'issue des opérations d'export ou d'import. Etant sujet à des fluctuations permanentes, le change comporte toujours un risque à chaque fois qu'il est défavorable pour l'un ou l'autre. Par conséquent, les opérateurs à l'internationale ont développé des techniques de couverture qui leur permettent de gérer leur risque de change.

Dans ce travail, nous nous sommes intéressés à étudier le risque de change afin connaître les différentes techniques de gestion interne et externe existant au sein de quelques entreprises de l'industrie agroalimentaire de la Wilaya de Bejaia et plus particulièrement l'entreprise CEVITAL. Cette étude nous a permis d'acquérir de précieuses informations sur la manière avec laquelle ces entreprises tirent profit de l'extension de leurs activités au niveau international tout en se gardant de subir les aléas des changements de cours entre les différentes monnaies de facturation.

Les résultats enregistrés lors de l'enquête que nous avons menée sur le terrain montrent que la majorité des entreprises enquêtées pratiquent la gestion de risque de change au sein de leurs entreprises et possèdent bel et bien des techniques internes et externes. Toutefois, le dispositif de couverture mis en place (contrat ferme d'achat, vente à terme, facturation en devise) s'est avéré peu ou pas opérationnel en raison de l'absence de moyens pour la gestion du risque de change, et ce malgré sa prise en charge par la réglementation. L'un des obstacles majeurs est le refus de la Banque d'Algérie de libérer le marché financier et l'accès libre aux instruments de couverture.

Nous pouvons à présent affirmer que l'ensemble des entreprises enquêtées gèrent leur risque de change de manière presque identique. Pour ce faire, elles ont toutes choisi d'utiliser l'Euro comme devise de facturation étant donné sa stabilité dans le temps en comparaison avec le dollar qui subit de fortes fluctuations en raison de l'importance de la demande pour cette monnaie (hypothèse 1 confirmée). En outre, nous avons constaté également que le facteur temps joue un rôle important dans la manifestation du risque de change. En effet, nous

Conclusion générale

avons observé dans le cas de l'entreprise CEVITAL, qu'un différentiel de change a lieu entre la date de l'expédition de la marchandise et la date du rapatriement des fonds (hypothèse 2 confirmée). Bien que ce risque ait été favorable, du moment où l'entreprise a gagné au change suite à la conversion de la monnaie étrangère en monnaie nationale, le risque inverse est toujours possible et peut causer d'importantes pertes à l'entreprise.

Bibliographie

Ouvrages

- ARUF, SALAH ; EDDINE, ZGA KAMEL ; « Industrie agro-alimentaire et dépendance envers les approvisionnements extérieurs : le cas de l'Algérie » stratégie et rupture l'industrie oléicole, office de publication universitaire, 2005
- BENDRIOUCH, A ; « gestion du risque de change », 2ème Edition, Ed : COGEFOS, 2003
- CHISLAINE, L ; HUBERT, M ; « management des opérations de commerce international » ; 7ème Edition, Ed ; DUNOD, Paris, 2006, p.230
- DEBELS.V, DESMULIERS.G, DUBUS.B « les risques financiers de l'entreprise », Edition, Ed, ECONOMICA ,1992
- DOHNI. L ; HINAUT.C ; « les taux de change », 1ère Edition, Ed, Paris 2004
- DOMINIQUE. PLIHON.D, « finance de marché », Edition, Ed, ECONOMICA, 2005
- FONTAINE.P « gestion du risque de change » Edition. Ed, ECONOMICA, 1996 p.100
- J, PEYRARD ; « gestion financier international » Edition, Ed, Paris, 1991, p.105
- GHISLAINE,L ;HUBERT,M ; « gestion des opérations import-export », 2ème Edition ,Ed. DUNOD, Paris, 2008, p.106
- LEGRAND.G, MARTINI.H, « gestion des opérations import-export », 8ème Edition, Ed. DUNOD .Paris, 2008
- MALASI, L ; GHERSIG ; « Initiation à l'économie agro-alimentaire » ,1992
- M. DEBEAUVAIS, Y. SINNAH : « la gestion globale du risque de change. », 2ème Edition, Ed ; ECONOMICA, 1992 P.114
- PASCO, C ; « commerce international », 6ème Edition, Ed, DUNOD, Paris, 2006, p.123
- PEYRARD, J ; SOULARUE,G ; « risque de change et gestion de l'entreprise », Edition, Ed, Paris, 1986 p.133
- OUCHATATA, T.B ; « Analyses management des opérations de commerce international » ; 7ème Edition, Ed ; DUNOD, Paris, 2006

Thèses et mémoires de fin d'étude

- AIT BOUDA, « la relation entre le secteur agricole et l'industrie agroalimentaire » cas de la SPA CEVITAL Bejaia, mémoire, université de Bejaia 2010
- OUAHIA MOUSSA « Analyse de la dynamique les industries agro-industries, cas de la wilaya de Bejaia », thèse de magistère, université, de Bejaia 2005

Rapports

- Rapport d'information sur « l'avenir du secteur agro-alimentaire » www.senat.fr

Site web

- DJAMEL BELAID « le secteur agroalimentaire en Algérie » (tome 1) collection dossiers agronomiques Edition, Ed, 2016
- Performances, managements consulting « l'industrie agroalimentaire dans l'UEMOA, problématiques, enjeux et perspectives », publication PMC juillet 2008
- MOURAD BOUKALA : « les industries agro-alimentaire en Algérie : politique, structure et performance depuis l'indépendance » cahier, SIHEM, option Méditerranée.1996
- BOURMADA NOUREDDINE « contribution au management des risque dans certains secteurs d'activité en Algérie » 2013
- www.fao.org
- www.douane.gov.dz
- www.cnis.gov.dz
- www.algex.dz
- www.ons.dz
- www.algerie-dz.com
- http://www.reflexiondz.net/La-filiere-agroalimentaire-en-Algerie_a21396.html
- <https://www.google.dz/search?q=Le+risque+de+change+est+lié+à+la+variation+du+t+aux+de+change>
- www.memoireonline.com > Economie et Finance les instruments de couverture du risque de change

Table Des Matières

Table de matières

Table dematières

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Introduction générale	01
Chapitre1 : l'industrie agroalimentaire.....	04
Section1 : Généralités et caractéristiques de l'industrie agroalimentaire.....	04
1.1. Généralité sur les industries agroalimentaires.....	04
1.1.1. Le système agroalimentaire (SA).....	05
1.1.1.2.Le SAA simple.....	05.
1.1.1.3 .Le SAA complexe.....	05
1.1.2. L'économie agro-alimentaire.....	06
1.1.3. L'industrie agroalimentaire (IAA)	06
1.1.4. Les agro-industries (AI).....	07
1.1.5. Les filières agroalimentaires	08
1.1.6. Les type d'entreprise agroalimentaire.....	09
1.1.6.1. Les entreprises agricoles et l'élevage.....	09
1.1.6.2. L'entreprise agroalimentaire.....	10
1.1.6.3. L'entreprise de commercialisation et distribution.....	10
Section 2: les enjeux majeurs du développement du secteur de l'industrie agroalimentaire.....	10
2.1. Les principaux acteurs du secteur de l'IAA à l'échelle mondiale.....	10
2.2. Situation du secteur agroalimentaire en Afrique.....	12
2.3. Enjeux majeurs du secteur de l'IAA.....	13
2.3.1. Les normes qualité.....	13

Table de matières

2.3.2. L'impact des biotechnologies sur le secteur agroalimentaire.....	13
2.3.3. Le secteur agroalimentaire face aux technologies de l'information et de la Communication.....	14
2.3.4. L'adaptation de l'offre à la demande.....	14
2.4. Le développement de secteur agroalimentaire.....	15
Section 03 : L'évolution de la filière agroalimentaire en Algérie.....	16
3.1. La place de l'IAA dans l'économie algérienne.....	16
3.2. Le poids de l'IAA dans l'économie nationale.....	16
3.2.1.La part de l'industrie agroalimentaire IAA dans la production nationale.....	16
3.3. Les exportations nationales des produits agro-alimentaires.....	17
3.4. Importations nationales de la filière des agro-alimentaires.....	18
Chapitre 2 : le secteur agroalimentaire et le risque de change.....	21
Section 1 : Les risques liés au Commerce International.....	21
1.1. La nature du risque.....	21
1.1.1.Le risque politique.....	22
1.1.2.Le risque commercial.....	22
1.1.3. Le risque de change.....	22
1.1.4. Le risque économique.....	23
1.1.5. Catastrophe naturelle.....	23
1.1.6. Le risque juridique.....	23
1.2 .L'identification du risque de change.....	24
1.2.1. Le concept de risque de change.....	24
1.2.1.1 .La position de change de transaction.....	24
1.2.1.2 .La position de change de patrimoniale.....	25
1.2.1.3. La position de change économique.....	25
Section 2 : L'identification et les techniques de la gestion du risque de change dans le secteur agroalimentaire.....	26
2.1. La naissance du risque de change.....	26

Table de matières

2.1.1. Les risques de change et les exportations.....	26
2.1.2. Les risques de change et les importations.....	26
2.1.3. Les prêts et emprunts en devises à l'étranger.....	26
2.1.4. Les investissements directs à l'étranger.....	27
2.2. Les techniques de gestion du risque de change appliquées au commerce international.....	27
2.2.1. Les techniques de gestion du risque externe.....	27
2.2.1.1 Le change à terme.....	27
2.2.1.2 Les avances en devises	28
2.2.1.3 Les options de change	28
2.2.1.4 Assurance de change.....	29
2.2.2. Les techniques de gestion du risque interne.....	30
2.2.2.1. Le termaillage.....	30
2.2.2.2. Le swap.....	31
2.2.2.3. Le choix de la monnaie de facturation.....	32
2.2.2.4. Le netting.....	35
Chapitre 3 : le risque de change et ses techniques de couverture : Cas de quelques entreprises de l'industrie agro-alimentaires de la wilaya de Bejaia.....	37
Section 1 : La démarche méthodologique de l'enquête.....	37
1.1. Le contenu du questionnaire.....	37
1.1.1. Présentation de l'entreprise.....	38
1.1.2. La stratégie de l'entreprise.....	38
1.1.3. L'entreprise face aux différents risques de change.....	38
1.1.4. L'entreprise et la gestion du risque de change.....	38
1.2. Le déroulement de l'enquête.....	38
1.2.1. Le choix de la population d'étude.....	39
1.2.2. Le choix de l'échantillon.....	39
Section 2 : présentation et analyse des résultats de l'enquête auprès des entreprises.....	39
2.1. Présentation des entreprises enquêtée.....	40

Table de matières

2.2. Les stratégies de l'entreprise.....	40
2.2.1.: l'origine de première exportation des entreprises enquêtées.....	41
2.2.2. Les stratégies d'exportation suivie par les entreprises enquêtées.....	41
2.2.3. Les principales difficultés rencontrées à l'export.....	43
2.2.4. Les produits estimés à la demande du marché étranger.....	43
2.2.5. La destination des différents produits exportés.....	45
2.3. L'entreprise face au risque de change.....	45
2.3.1. L'existence d'un risque de change dans les entreprises enquêtées.....	45
2.3.2. Les risques auxquels l'entreprise enquêtée est souvent exposée.....	47
2.3.3. L'origine de première exportation des entreprises enquêtées.....	48
2.4. L'entreprise et la gestion du risque de change.....	49
2.4.1. Les techniques et les instruments utilisés par les entreprises enquêtées pour gérer le risque de change.....	49
2.4.2. Les raisons de couvrir le risque de change.....	50
2.4.3. Les sources de collecte des informations sur le risque de change.....	50
2.4.4. Les difficultés auxquelles les entreprises enquêtées se heurtent dans la gestion du risque de change.....	51
2.4.5. Le degré de satisfaction de l'entreprise concernant les résultats de sa gestion de risque de change.....	51
2.4.6. Les recommandations pour sa couvrir le risque de change.....	51
Section 3 : la pratique de la gestion de risque de change au sein de l'entreprise CAVITAL de Bejaia	52
3.1. Présentation de l'entreprise CEVITAL agro-industrie de Bejaia.....	52
3.1.1. La situation géographique.....	52
3.1.2. Activités et missions.....	52
3.1.2.1. Activités de CEVITAL.....	52
3.1.3. Missions et objectifs.....	53
3.1.4. La capacité de production.....	54
3.1.5. La concurrence de Cevital.....	54
3.2. Les résultats de l'étude de terrain au sein de l'entreprise CEVITAL.....	55

Table de matières

3.2.1. Le déroulement d'une opération d'exportation.....	55
3.2.2. Les conditions de contrat.....	55
3.2.3 Rapatriement des recettes des exportations.....	55
3.2.4. La préparation d'une domiciliation bancaire.....	56
3.3. Les recommandations pour se couvrir du risque de change lors de vente des Produits agroalimentaires.....	58
Conclusion générale.....	61

Bibliographie

Table des matières

Annexe

Annexes

BP



Spa

Address: Nouveau Quai - Port de Bejaia - Bejaia - Algeria
 Phone: + 213 (0) 34 20 20 00 / Fax +213 (0) 34 21 27 73



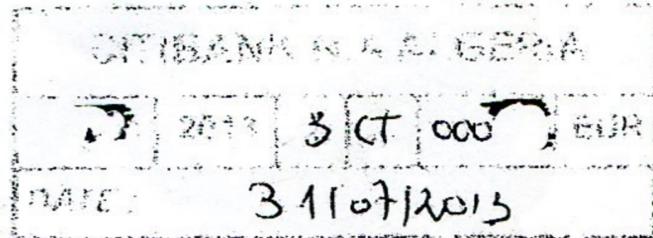
COMMERCIAL INVOICE

Invoice n°: **SCWS13059/1**
 Date: 31/07/2013
 Client: **S.A. AB.**
 Address: 28, chemin de Damataire, 1009 Pully, Switzerland
 Client reference no:

Description of goods	Unit	Quantity	CFR Price/Unit (EUR)
White Refined Sugar Min 99.8 polarization Max 45 Icumsa Max 0.04 ashes Max 0.04 Moisture In 10x20FT Containers	Metric Ton	200,00	429,00
TOTAL CFR Genoa		EUR	85 800,00

The present invoice is issued for the amount of:
Eighty Five Thousand Eight Hundred EURO

Loading port: Bejaia
Country of origin: Algeria
Port of Discharge: Genoa
Country of Destination: Italy
Shipment period: August, September 2013



Method of Payment: **100% Cash Transfer**
Condition of Payment: **Within 10 days from the date of the bill of lading**

Beneficiary: CEVITAL SPA, Nouveau Quai, Port de Bejaia, 06000 Bejaia, Algeria
Bank details:

Address: **CITI BANK ALGERIE**
 Account: **()**
 SWIFT code: **RIB: 000 000 ()**

ANNEXE N° 2



B/L# 560974154

Page 2

MRKU7308431 ML-DZ0003342 20 DRY 8'6 20 BIG BAGS 20043.000 KGS
MSKU2542074 ML-DZ0003345 20 DRY 8'6 20 BIG BAGS 20043.000 KGS
MRKU8779586 ML-DZ0003343 20 DRY 8'6 20 BIG BAGS 20043.000 KGS
MSKU3932354 ML-DZ0003350 20 DRY 8'6 20 BIG BAGS 20043.000 KGS
TTNU3919484 ML-DZ0003341 20 DRY 8'6 20 BIG BAGS 20043.000 KGS
PONU0438780 ML-DZ0003348 20 DRY 8'6 20 BIG BAGS 20043.000 KGS
MRKU8351577 ML-DZ0003344 20 DRY 8'6 20 BIG BAGS 20043.000 KGS
FREIGHT PREPAID

SHIPPER'S LOAD, STOW, WEIGHT AND COUNT

CY/CY

Received

Freight & Charges	Rate	Unit	Currency	Prepaid	Collect
<i>Received</i>					

ANNEXE N°02

SCWJ13059/1

03/09



BILL OF LADING FOR OCEAN TRANSPORT OR MULTIMODAL TRANSPORT

SCALE SEJJ

BL No 560974454

SHIPPER
CEVITAL SPA
NOUVEAU QUAI PORT
BEJAIA ALGERIE

Booking No
560974454

Custom reference

Actual weight
553580

Drawn inland (that part of carriage as defined in clause 1. For account and risk of Merchant)

Port of Origin (see clause 1)



Carriage (except where only a consigned "to order", "to order of", "named Party or "to order of carrier")
TO ORDER

Vessel (see clause 1.1.1)
BARBARA P

Storage No
1320

Place of receipt. Applicable only when document used as Multimodal Transport B/L (see clause 1)

Port of Loading
Bejaia

Port of Discharge
Genoa

Place of delivery. Applicable only when document used as Multimodal Transport B/L (see clause 1)

PARTICULARS FURNISHED BY SHIPPER

Kind of Packages, Description of goods, Marks and numbers, Contents, etc. (see clause 1)

Weight
200430.000 KGS

Measurement

10 containers said to contain 200 BIG BAGS
of 1 MT WHITE REFINED SUGAR PACKED IN 1000 KGS BIG BAGS

GROSS WEIGHT : 200.430 MT
NET WEIGHT : 200.000 MT
NUMBER OF BIG BAGS : 200

Freight Prepaid
shipped on board

AGENT AT DESTINATION
Name : Dana Lastrico
Tel : +39 (0)10 4219036
Email : Dana.Lastrico@seagoline.com

21 FREE DAYS OF DETENTION AT DESTINATION
09 FREE DAYS OF DEMMURAGE AT DESTINATION

HRKU6590240 ML-DZ0003349 20 DRY 8'6 20 BIG BAGS 20043.000 KGS
MRKU9335631 ML-DZ0003346 20 DRY 8'6 20 BIG BAGS 20042.000 KGS
MSKU3811732 ML-DZ0003347 20 DRY 8'6 20 BIG BAGS 20043.000 KGS

These particulars as declared by Shipper, but without responsibility of or representation by Carrier (see clause 1.1)

Freight & Charges	Rate	Unit	Currency	Prepaid	Collect
SFE					

Carrier's Receipt (see clause 1 and 1.1) Total number of containers or packages received by carrier

10 containers

Place of issue of B/L
Algiers port

Number & sequence of B/L (see clause 1.1.1)

1/THREE

Date of issue of B/L
2013-09-01

Declared value (see clause 1.1.2)

Shipped on Board date (local time)
2013-08-30

SHIPPER'S RESPONSIBILITY: The Shipper warrants that the goods are as described in this Bill of Lading and that the weight and measurement are correct. The Shipper is responsible for any loss or damage to the goods during the voyage, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the negligence or fault of the Shipper, the consignee, or the receiver of the goods. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the fire, theft, or pilferage, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the perils of the sea, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the war, civil strife, or rebellion, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the strike, lockout, or other labor disputes, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the riot, civil disturbance, or other public disorder, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the sabotage, terrorism, or other acts of violence, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the piracy, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the seizure, detention, or confiscation of the goods by any authority, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the destruction, disappearance, or other loss of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the delay in the delivery of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the non-delivery of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the misdelivery of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the transshipment of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the stowage, loading, discharge, or unlashment of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the tallying, weighing, or measuring of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the packing, unpacking, or repacking of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the securing, unsecuring, or dunnaging of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the lashing, unlashment, or dunnaging of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the tallying, weighing, or measuring of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the packing, unpacking, or repacking of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the securing, unsecuring, or dunnaging of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier. The Carrier is not liable for any loss or damage to the goods if it is caused by the lashing, unlashment, or dunnaging of the goods, unless it is caused by the negligence or fault of the Carrier.



This transport document has one or more numbered pages

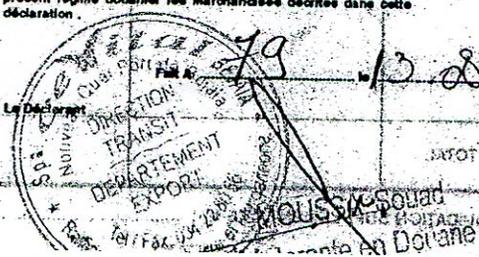
SCANS 13054/1 ANNEXE N° 03

2013-08-13 15:19:45.502

DECLARATION code 1100		LIBELLE EXPORTATION DEF		FEUILLES 0001 0001		S. total / articles		EXEMPLAIRE DECLARANT					
IMPORTATEUR/EXPORTATEUR REEL SPA CEVITAL NOUVEAU PORT DE BEJAIA CNE						ENREGISTREMENT N° 2013-015230 (VALIDEE) DATE HEURE 2013-08-13 15:19 CODE BUREAU 006201BEJAIA-PORT							
SAISIE DU NUMERO NIF 11 099806000380297-00000 16000						TYPE D'OPERATION REVENTE EN L'ETAT		FINANCIEMENT CER		MULTIPLIERS 4			
FOURNISSEUR / DESTINATAIRE REEL S.A 28, CHEMIN DE DAMATAIRE, 1009						PRIX TOTAL FACTURE NET (T.T.P.) MONTANT EUR 85800,00		MONTANT AUTRES FRAIS		MONTANT			
PAYS ACHAT VENTE code 592		PAYS DESTINAT code 550		RELAT VENTE/ACHAT HOMME		COEF. A AJUST.		SOLDE AUTRES ELEMENTS ET (P.T.P.)		TAUX DE CHANGE 106,01610			
DECLARANT CEVITAL SPA BEJAIA NOUVEAU QUAI PORT DE BEJA 06000						Valeur en DA 9096181,30		DOMICILIATION BANCAIRE 2013/3/CT/0004 EUR					
ARTICLE N° 0001 -Autres 10 TCS CNT SUCRE BLANC						REGIME FISCAL 028		OPORNE 17019900		CODE STATISTIQUE A		POIDS NET 200000,00	
ARTICLE DESIGNATION DES MARCHANDISES (NOMBRE, NATURE, MARQUES, N° CONTAINER ET N° DES COLIS)						Valeur en DA 9096181,38		TAR. PREF NON		QUANT. COMPLETE 200000		CODES PIECES A JOINDRE 902	
PIECES JOINTES 610-620-646-655-						LIEUX D'UTILISATION OU D'ENTREPOTAGE DES MARCHANDISES ADMISES SOUS LE COUVERT D'UN REGIME SUSPENSIF							
MARQUE(S) VEHICULES PARTICULIERS RESTRICTIONS A L'AREE D'ENTRÉE						MONTANT CAUTION		MONTANT REMISE					
LIQUIDATION						CODE TAXE		QUOTITE		ASSIETTE		MONTANT	
MODE DE PAIEMENT COMPTANT R.U.S						TRANSIT / SCÉLLEMENTS APPOSÉS		AUTORISÉ PAR DIRECTION A TRAITEMENT NORMAL EXPORTATION GLOBAL		OBSERVATIONS		ENGAGEMENTS SOUSCRITS A	
TOTAL 15,00						DATE (LIMITE)		ENGAGEMENTS SOUSCRITS A		A. Je soussigné, sollicite sous les peines de droit mentionnées dans la présente déclaration de soumettre les marchandises décrites dans cette déclaration.		ENGAGEMENTS	

DOUANES ALGERIENNES

ENGAGEMENTS



ANNEXE N° 5



REFERENCE: 04111111111111111111
DATE : 10/09/2013
0006009

CEVITAL S.P.A.
I LOT D N 6 ZHUN GARIDI II
KOUBA ALGER
MAIL BOX 158

AVIS DE CREDIT

NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS AVONS EXECUTE L'OPERATION SUIVANTE SUR VOTRE COMPTE 0000000000 AVEC LA DATE DE VALEUR : 10/09/2013

TRANSACTION : Incoming Fr. by Telex-STP

DETAILS : RFB INV SCWS13059 1

PAR ORDRE DE : ~~CEVITAL S.P.A.~~ 28

DETAILS D'OPERATION:

MONTANT/MONNAIE :	25,740.00 EUR
MONTANT TRANSFERT/MONNAIE :	25,740.00 EUR
MONTANT CREDITE :	25,740.00 EUR

CITIBANK N.A. ALGERIA



REFERENCE: 00111122530464
DATE : 10/09/2013

0006009

CEVITAL S.P.A.

I LOT D N 6 ZHUN GARIDI II
KOUBA ALGER
MAIL BOX 158

AVIS DE CREDIT

NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS AVONS EXECUTE L'OPERATION SUIVANTE SUR
VOTRE COMPTE 0006009000 AVEC LA DATE DE VALEUR : 10/09/2013

TRANSACTION : Incoming FT by Telex-STP

DETAILS : RFB INV SCWS13059 1

PAR ORDRE DE : SOCIETE
COMMING DE MONNAIE 28
1005

DETAILS D'OPERATION:

MONTANT/MONNAIE :	17,160.00	EUR
MONTANT TRANSFERT/MONNAIE :	17,160.00	EUR

MONTANT CREDITE :	17,160.00	EUR

CITIBANK N.A. ALGERIA

Spec

ANNEXE N°7



ATTESTATION

Nous soussignés, Citibank N.A., Algeria sis au 07 Rue Larbi... Alger,
attestons par la présente, avoir reçu un virement émis par ordre de /... SA en
faveur de notre relation la société **Cevital SPA** d'un montant de **EUR 85,000.00**

Ce montant a été crédité sur les comptes de notre relation comme suit :

- Cinquante pour cent converti en monnaie locale aux taux de change de EUR/DZD **108.6539** soit **DZD 4,661,252.31** avec date de valeur du **10/09/2013**
- Trente pour cent, soit **EUR 25,740.00** crédité sur le compte devise de notre relation avec date de valeur du **10/09/2013**
- Vingt pour cent, soit **EUR 17,160.00** crédité sur le compte exportateur de notre relation avec date de valeur du **10/09/2013**

Le montant global de ce rapatriement correspond au paiement des factures suivantes :

N° SCWS13059/1 domiciliée sous la référence 1-1-13-CT-0001 EUR

Cette attestation est délivrée à la demande de notre client pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Alger le 24 Avril 2014

DUPLICATA

CitiService

Citibank N.A., ALGERIA

Accusé de réception:.....
Reçu le: 29 AVR. 2014
Par: <i>N. B. L.</i>

**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES**

**MEMOIRE EN VUE D'OBTENTION DU DUPLOME DE MASTER
OPTION : FINANCE ET COMMERCE INTERNATIONAL**

**ENQUETE AUPRES DES ENTREPRISES SUR :
La gestion du risque de change dans le secteur-agro-alimentaire**

Nous visons par ce travail recueillir les informations nécessaires pour nous aider à comprendre le processus de la gestion du risque de change dans le secteur agro-alimentaire par des entreprises industrielles de la wilaya de Bejaia.

Il va de soi que toutes ces informations ne serviront qu'à un but exclusivement scientifique.

Enquête réalisée par : **Tahroust Sabrina et Yahia cherife Hassiba**

QUESTIONNAIRE

I - Présentation de l'entreprise

Identification de l'entreprise

1. nom de l'établissement.....

2. Siège sociale.

3. Date de création de l'entreprise.....

4. Secteur d'activité.....

5. Bien produits

6. taille de l'entreprise PME Grande entreprise

7. Statut juridique Privé Publique

SNC

SARL

SPA

EURL

8. Capital social

II. La stratégie de l'entreprise

9. qu'est ce qui a été l'origine de cette 1 ère exportation

- Une sollicitation directe d'un client étranger
- Un contrat sur un salon à l'étranger
- Un client sur un salon en Algérie
- Une démarche de prospection à l'étranger
- Une recommandation d'une entreprise
- Autre précisez svp ?

10-En quelle année a eu lieu votre première exportation ?

11-quelle de ces stratégie est suivie par votre entreprise

- Exportation directe
- Exportation indirecte
- Exportation concertée ou associée

12 - quels sont vos principaux produits exportés ?

.....
.....

13- vos produit sont-ils estimés à la demande du marché étranger en terme de :

- Prix
- Qualité
- Quantité
- Norme international (technique /s

14- Vers quels pays sont-elles destinées ?

- Pays du Maghreb
- Pays d'UE
- Pays d'Asie
- Pays d'Amérique du nord d'Amérique latine

15 - Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées à l'export ?

Exemple.....
.....

III- L'entreprise face au risque de change

16-Connaissez-vous l'existence d'un risque de change ?

Si oui, dites pourquoi ?.....

Si non, dites pourquoi ?.....

17-Quel sont les risques auxquels votre entreprise est souvent exposée ?

- Risque commercial
- Risque politique
- Risque économique
- Risque de change
- Risque juridique
- Risque catastrophe naturel
- Autre(s) veuillez préciser.....

18- Quel est l'origine de l'apparition du risque de change ?

- Les risques de change et les exportations
- Les risques de change et les importations
- Les investissements directs à l'étranger
- Les prêts et emprunts en devises à l'étranger

VI - L'entreprisise et la gestion du risque de change

19- Quel sont les techniques et les instruments utilisés par votre entreprise pour gérer ce risque change?

.....
.....

20- Pourquoi et quand votre entreprise doit se couvrir du risque de change ?

.....
.....

21-quelle sont les sources de collecte d'information sur le risque de change ?

.....
.....

22- Quelles sont les difficultés auxquelles votre entreprise se heurte dans la gestion du risque ?

.....
.....

23-Quel est Le degré de satisfaction de l'entreprise des résultats de sa gestion du risque de change ?

.....

24-selon vous, Quelles sont les recommandations pour se couvrir contre le risque de change ?

.....

Résumé

Le développement du secteur agroalimentaire est devenu un enjeu majeur, mais cet essor s'accompagne de certaines contraintes qui agissent de manière à rendre difficile la réalisation des objectifs fixés. C'est le cas du problème de change, lorsque ces entreprises pratiquent leur activité sur le plan international.

La maîtrise de la gestion du risque de change repose sur l'application de techniques et l'utilisation d'instruments de couverture adéquats, aussi il semble important de souligner l'impérative nécessité d'une bonne connaissance des différents moyens mis à la disposition des managers afin de pouvoir gérer efficacement ce risque.

Dans ce cadre, notre travail a pour objet l'étude de la gestion du risque de change dans le but de connaître les techniques de couverture existantes. Pour ce faire, nous avons effectué, d'une part, une enquête auprès de quelques entreprises de l'industrie agroalimentaire installées dans la wilaya de Bejaia par le biais d'un questionnaire ; et d'autre part, un stage pratique au sein de l'entreprise CEVITAL.

L'enquête et le stage ont montré que pour qu'une entreprise gère le risque de change de manière efficace, elle doit maîtriser les techniques de couverture internes et externes ce qui permet d'acquérir une meilleure gestion du risque de change.

Mots clés : risque de change, techniques de couverture, industrie agroalimentaire, rapatriement des fonds

Summary

The agribusiness development has become a major issue, but this development goes with some constraints that act to make the followed objectives difficult to achieve. This is the case of the exchange problem when these companies practice their business internationally.

Mastering foreign exchange risk management lies on the application of techniques and the use of adequate hedging instruments, and so it seems important to emphasize the imperative necessity of a good knowledge of the various means available to the manager in order to manage this risk effectively.

In this context, our dissertation aims to study the foreign exchange risk management in order to know the existing hedging techniques. For that, we carried out, on the one hand, a survey with some agribusiness companies based in the county of Bejaia through a questionnaire; on the other hand, a practical training within the company of CEVITAL.

The survey and the training have shown that for a company manages currency risk effectively, it must master the internal and external hedging techniques, making possible to acquire a better currency risk management.

Keywords: currency risk hedging techniques, agribusiness, repatriation of funds